



#### Paris le

#### NOTE DE PRESENTATION

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service des enseignements et des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation des diplômes professionnels Le présent arrêté, soumis à votre visa porte création de la spécialité de baccalauréat professionnel *Boulanger-pâtissier* qui remplace la spécialité de baccalauréat professionnel *métiers de l'alimentation* – domaines sectoriels « *boulangerie*, *pâtisserie* » et « *pâtisserie*, *glacerie*, *chocolaterie*, *confiserie* » créé par arrêté du 3 décembre 1997.

Cette création a reçu l'avis favorable de la commission professionnelle consultative du secteur alimentation en date du 12 janvier 2009.

Le titulaire de la spécialité de baccalauréat professionnel *Boulanger-pâtissier* est un professionnel très qualifié qui maîtrise les techniques professionnelles liées aux diverses activités du métier, y compris la fabrication de produits traiteur, de l'achat des matières premières jusqu'à leur commercialisation.

Il est appelé à exercer une activité avec prise de responsabilités. Il pourra occuper des fonctions d'animation et de gestion au sein d'une entreprise ou d'une unité de production.

Après une certaine expérience, il doit être capable de créer, reprendre et gérer une entreprise ou une unité de production et/ou de commercialisation.

La classe de seconde de cette spécialité de baccalauréat professionnel n'est rattachée à aucun champ professionnel.

Cette spécialité de baccalauréat professionnel entrera en application à la rentrée scolaire 2009 pour une première session en 2011 pour les jeunes qui obtiendront leur BEP à la session 2009 et pour une session en 2012 pour les jeunes entrant en formation à l'issue de la classe de troisième.

La dernière session d'examen de la spécialité *Métiers de l'alimentation* – domaines sectoriels domaines sectoriels « *boulangerie*, *pâtisserie* » et « *pâtisserie*, *glacerie*, *chocolaterie*, *confiserie* » du baccalauréat professionnel organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 décembre 1997 aura lieu en 2011.

A l'issue de cette session, l'arrêté du 3 décembre 1997 sera abrogé.

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

#### DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

SERVICE DES ENSEIGNEMENTS ET DES FORMATIONS

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation des diplômes professionnels

Arrêté du	portant	création	de	la	spécial	ité
Boulanger-pâtissier	du bacc	calauréat	prof	fess	ionnel,	et
fixant ses conditio	ns de dé	livrance.				

NORMEN E ..... A

### LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles D. 333-2 et D. 337-51 à D. 337-94;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, du brevet de technicien supérieur ;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

VU l'arrêté du 24 juillet 1997 fixant les modalités de notation aux examens du brevet de technicien supérieur, du baccalauréat professionnel et du brevet professionnel ;

VU l'arrêté du 11 juillet 2000 relatif à l'obtention de dispenses d'unités à l'examen du baccalauréat professionnel ;

VU l'arrêté du 4 août 2000 modifié relatif à l'attribution de l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat professionnel ;

VU l'arrêté du 15 juillet 2003 modifié relatif à l'épreuve orale facultative de langue vivante à l'examen du baccalauréat professionnel ;

VU l'arrêté du 10 février 2009 relatif à l'organisation et aux horaires d'enseignement dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant aux baccalauréats professionnels ;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative alimentation en date du 12 janvier 2009 ;

VU l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du ;

### ARRÊTE

**Article 1er** – Il est créé la spécialité *Boulanger-pâtissier* du baccalauréat professionnel, dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

**Article 2 -** Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de cette spécialité du baccalauréat professionnel sont définis en **annexe I a et I b** du présent arrêté.

Les unités constitutives du référentiel de certification de la spécialité *Boulanger-pâtissier* du baccalauréat professionnel sont définies en **annexe II a** du présent arrêté.

Article 3 - Le règlement d'examen est fixé à l'annexe II b du présent arrêté.

La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à **l'annexe II c** au présent arrêté.

**Article 4** – Le diplôme de niveau V auxquels se présente le candidat au cours de sa formation en application de l'article D. 337-59 susvisé du Code de l'éducation est le CAP *boulanger* ou le CAP *pâtissier*.

**Article 5 -** Les horaires de formation applicables à la spécialité *Boulanger pâtissier* du baccalauréat professionnel, sont fixés par l'arrêté du 10 février 2009 susvisé - grille horaire n° 1. Toutefois, pour l'application de cette grille horaire, l'enseignement de sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement se substitue à l'enseignement de sciences physiques et chimiques.

La durée de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation de la spécialité Boulanger-pâtissier du baccalauréat professionnel est de 22 semaines, qui incluent celles correspondant au diplôme mentionné à l'article 4 du présent arrêté. Les modalités, l'organisation et les objectifs de cette formation sont définis en **annexe III** au présent arrêté.

**Article 6 -** Pour l'épreuve obligatoire de langue vivante, les candidats ont à choisir entre les langues vivantes énumérées ci-après :

allemand, anglais, arabe littéral, arménien, cambodgien, chinois, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc, vietnamien.

Au titre de l'épreuve de langue vivante facultative, les candidats peuvent choisir les langues énumérées ci-après :

allemand, amharique, anglais, arabe, arménien, berbère (chleu ou rifain ou kabyle), bulgare, cambodgien, chinois, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, hongrois, islandais, italien, japonais, laotien, malgache, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, croate, suédois, tchèque, turc, vietnamien, basque, breton, catalan, corse, créole, gallo, occitan, tahitien, langues régionales d'Alsace, langues régionales des pays mosellans, langues mélanésiennes (ajië, drehu, nengone, paicî).

Cette interrogation n'est autorisée que dans les académies où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent.

**Article 7 -** Pour chaque session d'examen, le ministre chargé de l'éducation nationale arrête la date de clôture des registres d'inscription et le calendrier des épreuves écrites obligatoires.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par chaque recteur.

**Article 8 -** Chaque candidat précise, au moment de son inscription, s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou sous la forme progressive, conformément aux dispositions des articles D.337-78 et D.337-79 du code de l'éducation. Le choix pour l'une ou l'autre de ces modalités est définitif.

Il précise également l'épreuve facultative à laquelle il souhaite se présenter.

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités auxquelles il souhaite se présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

La spécialité *Boulanger-pâtissier* du baccalauréat professionnel, est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, conformément aux dispositions D.337-67 à D.337-88 du code de l'éducation.

**Article 9 -** Les correspondances entre les épreuves ou unités de l'examen défini par l'arrêté du relatif aux modalités de préparation et de délivrance de la spécialité *métiers de l'alimentation* des domaines sectoriels « boulangerie, pâtisserie » et » pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie » du baccalauréat professionnel, et les épreuves et unités de l'examen défini par le présent arrêté sont fixées à **l'annexe IV** du présent arrêté.

Les notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves ou unités de l'examen présenté suivant les dispositions de l'arrêté du 3 septembre 1997 et dont le candidat demande le bénéfice sont reportées, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article D. 337-69 du code de l'éducation et à compter de la date d'obtention et pour leur durée de validité.

**Article 10 -** La dernière session d'examen de la spécialité *métiers de l'alimentation* du baccalauréat professionnel, organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 septembre 1997, aura lieu en 2011. À l'issue de cette session, la spécialité *métiers de l'alimentation* du baccalauréat professionnel, créée par arrêté du 3 septembre 1997 précité est abrogée.

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de la session d'examen 2011.

**Article 11 -** Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le ....

Pour le ministre et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Louis Nembrini

Nota. - le présent arrêté et ses annexes II b, IIc et IV seront consultables en ligne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale en date du sur le site http://www.education.gouv.fr.

L'intégralité du diplôme sera disponible au centre national de documentation pédagogique - 13, rue du Four 75006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique. Elle sera également diffusée en ligne à l'adresse suivante :http://www.cndp.fr/outils-doc/

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL BOULANGER PÂTISSIER

### **SOMMAIRE**

	Pages
ANNEXE I : RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME	
I.a. Référentiel des activités professionnelles	4
I.b. Référentiel de certification	15
du référentiel de certification	16
2. Compétences	18
3. Savoirs associés aux compétences	30
ANNEXE II : MODALITÉS DE CERTIFICATION	
II.a. Unités constitutives du diplôme	57
II.b. Règlement d'examen	62
II.c. Définition des épreuves	64
ANNEXE III : PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	87
ANNEXE IV : TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE EPREUVES	
OU UNITES	90

# ANNEXE I RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME

# ANNEXE I.a. RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

### CHAMP D'ACTIVITÉ

#### 1.1 - Définition :

Le titulaire du baccalauréat professionnel **boulanger pâtissier** est un professionnel très qualifié qui maîtrise les techniques professionnelles liées aux diverses activités du métier, y compris la fabrication de produits traiteur, de l'achat des matières premières jusqu'à leur commercialisation.

Il est appelé à exercer une activité avec prise de responsabilités. Il pourra occuper des fonctions d'animation et de gestion au sein d'une entreprise ou d'une unité de production et/ou de commercialisation.

Après une certaine expérience, il doit être capable de créer, reprendre et gérer une entreprise ou une unité de production et/ou de commercialisation.

### 1.2 - Contexte professionnel:

### 1.2.1. Emplois concernés à terme :

- Responsable de rayon(s), d'unité(s) de production, d'un point de vente...
- Responsable technique et/ou commercial d'unité(s) de production (grossiste,...)
- Responsable de production dans les industries agro alimentaires
- Responsable en restauration hors foyer
- Chef d'entreprise ou gérant d'un point de vente

### 1.2.2. Types d'entreprises où se situent ces emplois :

- Entreprises artisanales et commerciales
- Grandes et moyennes surfaces (GMS)
- Grossistes, semi grossistes
- Industries agro alimentaires
- Restauration hors foyer
- Traiteur

Les entreprises concernées assurent l'achat, la transformation et/ou la fabrication, la valorisation, la commercialisation (détail, gros) des produits.

### 1.3 - Environnement technique de l'emploi :

Le titulaire du baccalauréat professionnel exerce son activité dans un environnement délimité par les contraintes liées :

- aux normes de qualité (démarche qualité, ...)
- aux bonnes pratiques professionnelles, dont celles relevant des réglementations hygiène, santé & sécurité au travail,
- à la législation du travail

La culture professionnelle et générale du titulaire du diplôme lui permet :

- de comprendre les processus de préparation, de fabrication et de commercialisation
- de mettre en œuvre des méthodes et des moyens performants
- de prendre en compte les contraintes économiques, réglementaires, et les exigences de qualité et de productivité de l'entreprise

#### 1.4 - Description des activités professionnelles :

Les différentes fonctions de l'activité sont :

- 1. La gestion d'exploitation
- 2. La production
- 3. La démarche qualité
- 4. La communication et la commercialisation

### BACCALAUREAT PROFESSIONNEL BOULANGER PÂTISSIER

### Fonction 1: Gestion d'exploitation

### Gestion des matières premières et consommables

### Tâches:

- Formalisation des procédures (procédures d'enregistrement, de traçabilité ...)
- Détermination des besoins, sélection des fournisseurs
- Passation des commandes
- Vérification de l'application des procédures (à la réception, au déconditionnement, au stockage)

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non) :

- Réglementation en vigueur, guide des bonnes pratiques
- État des ventes, cadencier, historique, ...
- Bon de commande, stock minimum, conditions d'achat
- Mercuriale, catalogue site fournisseurs, bon de passation des commandes
- Cahier des charges
- Matières premières, consommables
- Documents de contrôle à la réception, de déconditionnement, de suivi des matières premières
- Signes et sigles de qualité
- Locaux, matériels et équipements à la réception, au déconditionnement, au stockage

### Autonomie, responsabilité :

Autonome et responsable dans l'ensemble des tâches

### Résultats attendus

Conformité des procédures de réception, de déconditionnement et de stockage à la réglementation Application des procédures mises en place

Adéquation des achats avec les besoins (nature, quantité, qualité, prix, commande, ...),

Sélection raisonnée des fournisseurs

### Fonction 1 : Gestion d'exploitation (suite)

### Gestion des moyens techniques

### Tâches:

- Détermination des besoins, sélection des fournisseurs
- Passation des commandes
- Formalisation des procédures (procédures d'utilisation des matériels et équipements, protocoles de nettoyage et de désinfection, maintenance, ...)
- Vérification de l'application des procédures

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non) :

- Contexte professionnel (concept de production, localisation géographique, ...)
- Budget prévisionnel
- Cahier des charges
- Locaux, matériels et équipements
- Fiches techniques
- Catalogue site fournisseurs
- Réglementation, guide des bonnes pratiques

### Autonomie, responsabilité:

Autonome et responsable dans l'ensemble des tâches

### Résultats attendus

Adéquation des achats avec les besoins (nature, quantité, qualité, prix, commande, ...)

Sélection raisonnée des fournisseurs

Conformité des procédures à la réglementation

Application des procédures mises en place

Maintien des matériels et des locaux en état de propreté

Contrôle du bon fonctionnement du matériel et des dispositifs de sécurité

### Fonction 1 : Gestion d'exploitation (suite)

### Gestion des moyens financiers

### Tâches:

- Détermination des objectifs et des besoins de financement
- Analyse et exploitation des documents comptables
- Identification et choix de sources de financement

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non) :

- Contexte professionnel (concept de production, localisation géographique, ...)
- Documents commerciaux, administratifs, financiers et fiscaux
- Éléments de la comptabilité analytique
- États réels et prévisionnels de situation, d'exploitation et de trésorerie

### Autonomie, responsabilité:

Travail en collaboration avec un responsable comptable (supérieur hiérarchique ou non)

### Résultats attendus

Rigueur des calculs et des analyses

Pertinence des propositions en fonction de la nature et des potentialités de l'entreprise Adéquation des sources de financement aux besoins et aux objectifs

### Fonction 1 : Gestion d'exploitation (suite)

### Gestion des ressources humaines

### **Tâches:**

- Organisation du travail : planification des tâches, fiches de poste, ...
- Bilan de compétences et remédiation
- Identification et proposition de dispositifs de formation adaptés aux besoins
- Recrutement : détermination des besoins, critères de sélection, ...
- Animation d'une équipe

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non) :

- Contexte professionnel (concept de production, localisation géographique, ...)
- Prévisions de production, commandes exceptionnelles
- Fiches de poste, profils de poste
- Calendrier
- Réglementation, conventions collectives
- Besoins de l'entreprise
- CV, portfolio, lettre de motivation, ...
- DGF (dispositif global de formation)

### Autonomie, responsabilité:

 Travail en autonomie ou en collaboration avec un responsable du recrutement, de formation et de gestion (supérieur hiérarchique ou non)

### Résultats attendus

Identification des besoins

Conformité du recrutement (compétences, niveau de qualification, effectif) par rapport aux besoins

Répartition des tâches en fonction de l'activité, et du temps de travail

Respect de la réglementation

Proposition d'un dispositif de formation adapté aux besoins

Animation d'équipes

### Fonction 1 : Gestion d'exploitation (suite et fin)

### Création – reprise d'entreprise, développement d'activités

### Tâches:

- Collecte d'informations auprès d'organismes, institutions, administrations, ...
- Définition de projets en collaboration avec les organismes compétents,
- Élaboration de solutions argumentées et chiffrées, proposition d'évolutions possibles (innovation, ...)

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non) :

- Contexte professionnel (création et reprise d'entreprises, développement d'activités ...)
- Étude de marché, de faisabilité
- Formalités de création, de reprise, de développement d'activités (CFE centre de formalités des entreprises)
- Dossier « guide pratique de création d'entreprise »
- Réglementations
- Documents comptables et financiers (documents de suivi d'activités, statistiques, ...)
- Compte prévisionnel, échéanciers d'activités, ...

### Autonomie, responsabilité:

 Travail en autonomie ou en collaboration avec un expert comptable, un responsable de gestion (supérieur hiérarchique ou non)

### Résultats attendus

Pertinence de l'analyse et des éléments du dossier

Propositions adaptées : conformité des chiffrages (coût, rentabilité), des comptes prévisionnels, des échéanciers d'activités, des modes de financement, ...

Présentation des éléments du projet, argumentation cohérente

### **Fonction 2: Production**

### Organisation de la production

### **Tâches:**

- Formalisation des procédures (suivi des produits en cours de fabrication, fiches techniques, ...)
- Optimisation : productivité, rendement, utilisation des matériels
- Vérification de l'application des procédures

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non) :

- Contexte professionnel (concept de production, localisation géographique, ...)
- Logistique
  - o Locaux, matériels et équipements
  - Cahier des charges des produits transformés
  - o Fiches techniques, commandes
- Réglementation, guide des bonnes pratiques et d'application des principes de la méthode HACCP (\*)

#### Autonomie, responsabilité :

Autonome et responsable dans l'ensemble des tâches

### Résultats attendus

Conformité des procédures à la réglementation Application des procédures mises en place Optimisation des moyens Suivi des objectifs de production (quantité, temps, ...)

<sup>\*</sup> HACCP: hazard analysis critical control point

### Fonction 2 : Production (suite et fin)

### **Transformation - fabrication**

### Tâches:

- Transformation de matières d'œuvre
- Fabrication
- Mise en valeur des produits finis
- Productions traiteurs
- Conditionnement

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non);

- Contexte professionnel (concept de production, ...)
- Documents d'organisation de la production
- Logistique
  - Matières d'œuvre
  - o Consommables
  - o Locaux, matériels et équipements
  - o Cahier des charges des produits finis
  - o Fiches techniques, commandes
- Réglementation, guide des bonnes pratiques
- Éléments de décor et de finition

### Autonomie, responsabilité:

Autonome et responsable dans l'ensemble des tâches

### Résultats attendus

Respect de la réglementation

Utilisation rationnelle des matières d'œuvre, des matériels, des équipements

Respect des techniques de transformation, de fabrication

Conformité des produits finis aux exigences de la commande (qualité, quantité, temps, ...)

Conformité du conditionnement et de l'étiquetage

### Fonction 3 : Qualité

### Démarche qualité

### <u>Tâches (transversales à l'ensemble des trois autres fonctions : gestion d'exploitation, production, communication et commercialisation) :</u>

- Formalisation de la démarche qualité (sanitaire, santé et sécurité au travail, organoleptique, nutritionnelle, environnementale, marchande)
- Mise en place de la démarche qualité
- Suivi de la qualité

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non) :

- Les réglementations (Paquet Hygiène, Santé et sécurité au travail, ...)
- Les outils et méthodes d'analyse des risques (guides de bonnes pratiques, et d'application des principes de la méthode HACCP, document unique, ...)
- Exemples de moyens :
  - o consignes, protocoles (locaux, matériels, équipements et outillages de nettoyage et de désinfection), autocontrôles, fiches de traçabilité, produits de nettoyage désinfection,
    - équipements de protection individuelle. ...
  - o matières premières finies ou semi finies, documents d'analyse sensorielle, ...
  - o énergies, fluides, emballages, ...

### Autonomie, responsabilité:

 Autonome et responsable dans l'ensemble des tâches ou en collaboration avec tous les experts des domaines : hygiène, sécurité, ... (supérieur hiérarchique ou non)

### Résultats attendus

Application de la réglementation, des guides de bonnes pratiques, du document unique, des consignes Identification des dangers et des risques, adéquation des mesures de prévention et de maîtrise des risques Utilisation rationnelle des locaux, des équipements, des matériels, des outillages

Utilisation raisonnée et gestion maîtrisée des produits d'entretien, des fluides, des énergies, des déchets Maintien de la qualité globale

Réaction adaptée aux anomalies

### Fonction 4: Communication et commercialisation

### **Communication et commercialisation**

#### Tâches:

- Communication interne à destination de la hiérarchie, du personnel de vente, de fabrication, ...
- Communication externe envers les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, ...
- Commercialisation démarche mercatique : valorisation des produits de Boulangerie et de Pâtisserie, et de l'espace de vente, mise en œuvre de techniques de vente (publicité, conseils, argumentation et fidélisation, ...), d'enquêtes de satisfaction, ...
- Facturation, vente et encaissement

### Conditions d'exercice

### Moyens et ressources (informatisés ou non) :

- Réglementations (affichage, traçabilité, ...)
- Organigramme de l'entreprise
- Documents internes relatifs à l'approvisionnement, à la production et à la mise en vente
- Outils de communication (écrit / oral)
- Produits
- Labels, signes et sigles
- Matériels de présentation
- Supports d'information (médias, ...)
- Consommables (boitages, ...)

### Autonomie, responsabilité:

 Autonome et responsable ou en collaboration avec un responsable de vente (supérieur hiérarchique ou non)

### Résultats attendus

Utilisation appropriée d'un vocabulaire adapté, clair et précis

Pertinence de la communication écrite et orale

Utilisation rationnelle des outils de communication

Pertinence de l'argumentation sur les principales caractéristiques des produits

Respect des réglementations

Satisfaction du client et fidélisation

Progression des ventes et des résultats nets

Exactitude de la facturation et des encaissements

# ANNEXE I.b. REFERENTIEL DE CERTIFICATION

### MISE EN RELATION DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

FONCTIONS ET TÂCHES PRINCIPALES		CAPACITÉS ET COMPÉTENCES TERMINALES					
FONCTIONS	TÂCHES PRINCIPALES			COMPÉTENCES TERMINALES			CAPACITÉS
	yens Gestion des matières premières et consommables	Formalisation des procédures (procédures d'enregistrement, de traçabilité)  Détermination des besoins, sélection des fournisseurs  Passation des commandes  Vérification de l'application des procédures (à la réception, au déconditionnement, au stockage)  Détermination des besoins, sélection des fournisseurs  Passation des commandes		C 1	1 2 3 4 5	Déterminer les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité  Définir les besoins humains, matériels, commerciaux, financiers  Collecter, traiter et organiser l'information (fabrication – vente des produits, création – reprise – croissance d'entreprise,), proposer et argumenter  Préparer les espaces de travail Identifier les éléments de la qualité  Planifier le travail dans le temps et dans l'espace	ORGANISER
OITATION	Gestion des moyens techniques	Formalisation des procédures (procédures d'utilisation des matériels et équipements, protocoles de nettoyage et de désinfection, maintenance)  Vérification de l'application des procédures			1	Mettre en œuvre les mesures d'hygiène, de santé et de mise en	
GESTION D'EXPLOITATION	Gestion des moyens financiers	Détermination des objectifs et des		-	3	Réceptionner - stocker  Peser, mesurer, quantifier  Préparer, transformer, fabriquer	œ
GE GE	Gestion des ressources humaines	Organisation du travail : planification des tâches, fiches de poste,  Bilan de compétences et remédiation  Identification et proposition de dispositifs de formation adaptés aux besoins  Recrutement : détermination des besoins, critères de sélection,  Animation d'une équipe		C 2	5 6 7 8	Présenter et valoriser les produits  Vendre, facturer, encaisser  Maintenir en état les postes de travail, les matériels, les locaux, les équipements et les outillages  Appliquer les procédures de la démarche qualité  Réagir aux aléas (risques, accidents, défauts de production) et mener des actions correctives	RÉALISER
	Création - reprise – développement	Collecte d'informations auprès d'organismes, institutions, administrations,  Définition de projets en collaboration avec les organismes compétents  Élaboration de solutions argumentées et chiffrées, proposition d'évolutions possibles (innovation,)				actions correctives	

### baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier MISE EN RELATION DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION (suite)

	FONCT	TIONS ET TÂCHES PRINCIPALES	C	APA	ACITÉS ET COMPÉTENCES TERMINA	ALES
TÂCHES PRINCIPALES			COMPÉTENCES TERMINALES		CAPACITÉS	
	<u>a</u>	Formalisation des procédures (suivi des produits en cours de fabrication, fiches techniques,)		1	Contrôler les matières premières et leurs conditions de conservation	
	on de l tion	Optimisation : productivité, rendement, utilisation des matériels		2	Contrôler la mise en place et le rangement des postes de travail, du matériel et des locaux	
Z	Organisation de la production	Vérification de l'application des procédures		3	postes de travail, des outillages, des matériels, des locaux	~
PRODUCTION				4	Vérifier le bon fonctionnement des appareils utilisés et de leurs dispositifs de sécurité  Contrôler l'évolution des produits	CONTRÔLER
PROD	١	Transformation de matières d'œuvre	С	5	tout au long du processus de fabrication / transformation jusqu'à la commercialisation	CON
	rtior ion	Fabrication	3		Contrôler la conformité de la production / transformation	
Transformation fabrication		Mise en valeur des produits finis		7	Contrôler les conditions de commercialisation et de	
	-	Production traiteur		8	Détecter les anomalies	
		Conditionnement		9	Vérifier l'application des actions correctives	
Formalisation de la démarche de qualité (sanitaire, santé et sécurité au travail, organoleptique, nutritionnelle, marchande, environnementale)  Mise en place de la démarche de qualité  Suivi de la qualité			l			
alisation		Communication interne à destination de la hiérarchie et du personnel de vente, de fabrication,		1	Communiquer avec la hiérarchie, les membres de l'équipe, des tiers (fournisseurs, clientèle, services d'urgence, organismes financiers, interprofessionnels,)	ALISER
TION et	nmerci	Communication externe envers les clients, les fournisseurs, les organismes financiers,		2	Animer une équipe	IMERCI
COMMUNICATION et COMMERCIAL ISATION Communication et commercialisation		Commercialisation – démarche mercatique : valorisation des produits et de l'espace de vente, mise en œuvre de techniques de vente (prix, publicité, conseils, promotion,), réalisation d'enquêtes de satisfaction,	C 4	3	Communiquer à l'aide des technologies de l'information et de la communication	COMMUNIQUER - COMMERCIALISER
	Comm	Facturation, vente, encaissement		4	Commercialiser les produits, conseiller	COMM

### **COMPETENCES**

CAPACITÉS	COMPÉTENCES TERMINALES
	C1.1. Déterminer les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité
	C1.2. Définir les besoins :
	- humains
	- matériels
C1	- commerciaux
ORGANISER	- financiers
ORGANISER	C1.3. Collecter, traiter et organiser l'information (fabrication – vente des produits, création – reprise – croissance d'entreprise, …), proposer et argumenter
	C1.4. Préparer les espaces de travail
	C1.5. Identifier les éléments de la qualité
	C1.6. Planifier le travail dans le temps et dans l'espace
	C2.1. Mettre en œuvre les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité
	C2.2. Réceptionner - stocker
	C2.3. Peser, mesurer, quantifier
	C2.4. Préparer, transformer, fabriquer
C2	C2.5. Présenter et valoriser les produits
RÉALISER	C2.6. Vendre, facturer, encaisser
REALISER	C2.7. Maintenir en état les postes de travail, les matériels, les locaux, les équipements et les outillages
	C2.8. Appliquer les procédures de la démarche qualité
	C2.9. Réagir aux aléas (risques, accidents, défauts de production) et mener des actions correctives
	C3.1.Contrôler les matières premières et leurs conditions de conservation
	C3.2. Contrôler la mise en place et le rangement des postes de travail, du matériel et des locaux
	C3.3. Vérifier :
	- l'hygiène corporelle et vestimentaire,
	<ul> <li>les opérations de nettoyage et de désinfection des postes de travail, des outillages, des matériels, des locaux</li> </ul>
C3 CONTRÔLER	C3.4. Vérifier le bon fonctionnement des appareils utilisés et de leurs dispositifs de sécurité
GONTROLLIN	C3.5. Contrôler l'évolution des produits tout au long du processus de fabrication / transformation jusqu'à la commercialisation
	C3.6. Contrôler la conformité de la production / transformation
	C3.7. Contrôler les conditions de commercialisation et de facturation des produits (prix, produit, distribution, publicité, promotion)
	C3.8. Détecter les anomalies
	C3.9. Vérifier l'application des actions correctives
	C4.1. Communiquer avec :
	- les membres de l'équipe
C4	- la hiérarchie,
COMMUNIQUER	<ul> <li>des tiers (fournisseurs, clientèle, personnels des services d'urgence, d'organismes financiers et interprofessionnels,)</li> </ul>
COMMERCIALISER	C4.2. Animer une équipe
	C4.3. Communiquer à l'aide des technologies de l'information et de la communication
	C4.4. Commercialiser les produits, conseiller

### C1 - ORGANISER

#### **SAVOIR-FAIRE**

Compétences terminales

## C1.1 Déterminer les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité

### C1.2 Définir les besoins :

- humains
- matériels
- économiques
- financiers

C1.3. Collecter, traiter et organiser l'information (fabrication – vente des produits, création – reprise – croissance d'entreprise, ...), proposer et argumenter

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

Fiches de poste Guides des bonnes pratiques et d'application des principes HACCP Réglementation (paquet hygiène, ...)

Réglementation santé et sécurité au travail : document unique, fiche d'entreprise

Contexte professionnel Fiche - profil de poste, horaires de travail, calendrier, organigramme Réglementation et législation, conventions collectives Catalogue fournisseurs (matières premières, matériels, ...)

Bons de commande, état du stock, état des ventes - historique, cadencier ...

Étude de marché, enquêtes de satisfaction, ...

Documents comptables et financiers (bilan, compte de résultat, trésorerie, budget prévisionnel, ...)

Contexte professionnel (création, développement, reprise, ...)
Documents commerciaux, administratifs, financiers, fiscaux manuels et/ou informatisés
Documents réglementaires
(législation, guide des bonnes pratiques et d'application des principes de la méthode HACCP, document unique, ...)
Outils de communication

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

Mesures d'hygiène, de santé et de sécurité appropriées

Rigueur de l'analyse
Mode de calcul approprié
Réponses adaptées au(x) besoin(s)
(en termes de qualité et de quantité)
Conformité du recrutement
(compétences, niveau de
qualification, effectif) par rapport
aux besoins
Proposition de dispositifs de
formation et/ou de validation
adaptés aux besoins (formation
continue, VAE, ...)

Pertinence de l'information recueillie Pertinence de l'analyse, clarté de la synthèse

Hiérarchisation des points clefs retenus

Pertinence des propositions et de l'argumentation

### C1 – ORGANISER (suite)

#### **SAVOIR-FAIRE**

Compétences terminales

### C1.4. Préparer les espaces de travail

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

Consignes et protocoles Guide des bonnes pratiques d'hygiène, de santé et sécurité au travail

Fiche de poste
Fiches techniques, commande
Organigramme de travail
Ergonomie du poste avec
éclairement approprié
Matières premières

Produits et matériels de nettoyage et de désinfection Outils et matériels : de conditionnement (bac hermétique, film alimentaire), de rangement Étiquettes ou autres supports de traçabilité

Guide des bonnes pratiques et d'application des principes de la méthode HACCP

Consignes et/ou du cahier des charges

Documents : fiches de suivi, de traçabilité, fiches de stock manuelles et informatisées, ...

Matériels de stockage (clayette, bac hermétique, film alimentaire, ...) Tenue adaptée

Guides des bonnes pratiques et d'application des principes HACCP Réglementation (paquet hygiène, ...) Document unique, fiche d'entreprise Fiches de poste

Documents d'analyse sensorielle Étiquetages

Les qualités nutritionnelles
C1.6. Planifier le travail dans
le temps et dans l'espace

C1.5. Identifier les éléments

Les dangers, les risques et les

mesures de prévention à son

(ses) poste(s) de travail

Les descripteurs (analyse

de la qualité

sensorielle)

Temps imparti
Organigramme de travail vierge
Fiches techniques
Bons de commande
Matériels de cuisson, de fabrication
Zones de travail
Guide des bonnes pratiques

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

Conformité de la préparation et de l'aménagement des espaces de :

- réception,
- déconditionnement,
- stockage,
- laboratoire,
- conditionnement.

Choix adapté des zones de travail et de stockage

Calcul correct des quantités de matières premières nécessaires

Identification précise des dangers, des risques et des mesures de prévention à son poste de travail Identification appropriée des descripteurs

Repérage conforme des qualités nutritionnelles des matières premières

Rationalité de l'organigramme, présentant les étapes de fabrication dans un ordre logique, en respectant le temps imparti pour chaque fabrication

Cohérence entre les fabrications, les zones de travail et le personnel Respect de la commande, des fiches techniques

### C2 - RÉALISER

#### **SAVOIR-FAIRE**

### Compétences terminales

### C2.1. Mettre en œuvre les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité

### C2.2. Réceptionner - stocker

### C2.3. Peser, mesurer, quantifier

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

Guides des bonnes pratiques et d'application des principes de la méthode HACCP Réglementation (paquet hygiène, ...) Document unique, fiche d'entreprise Fiches de poste

Documents de traçabilité Produits livrés

### Bon de commande Bon de livraison/facture

Étiquetage, codes produits, codes barres Matériel, outillage, équipement adaptés

Consignes
Fiches de stock manuelles et informatisées
Guides de bonnes pratiques

Consignes et protocoles Matériel de pesage et de mesure Produits, consommables, ...

# Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

Pertinence des mesures d'hygiène, de santé et de sécurité appropriées au(x) poste(s) de travail

### Utilisation rationnelle des matériels, des équipements, des outillages, des zones de stockage

Conformité du déconditionnement dans les zones adaptées et par lot Conformité du conditionnement Respect de la traçabilité du produit Identification précise des produits par nature et par date

Respect des règles de recyclage des emballages

Rangement et stockage des produits dans le respect des règles : conditions environnementales (température, hygrométrie, ventilation), conditions de stockage

Pesées, mesures et quantifications conformes

Respect des consignes et des protocoles

#### SAVOIR-FAIRE

Compétences terminales et intermédiaires

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

### C2.4. Préparer, transformer, fabriquer

### C2.4.1. Préparer, transformer

Préparer les fruits, les légumes : laver, éplucher - peler à cru, tailler Préparer viande, poisson Préparer les produits préélaborés

Matières premières, produits préélaborés et PAI Commande, consignes Fiches techniques et de fabrication Organigramme de travail Matériels et outillages

Techniques gestuelles dans le respect des pratiques professionnelles : Adaptation de l'outillage en fonction de la technique utilisée Respect de la marche en avant dans le temps et/ou dans l'espace Conformité et régularité des tailles

Conformité et régularité des découpes

### C2.4.2 Fabriquer

### **Panification**

Pain courant français Pain de tradition française (petits pains de table, baguettes, bâtards, pains, boules) Formes diverses (couronnes, auvergnats, tabatières, fendus) Coupes diverses (classique à grigne, épis, saucisson, polka)

Pain de campagne Formes diverses (couronnes, auvergnats, tabatières, fendus) Pain complet Pain de méteil Pain de seigle Pain aux céréales (bâtards, boules) Pain de mie, viennois, pâte à pizza Décor

Pâte morte : rose, épis de blé, parchemin Pâte levée (pâte à party) : sujets

#### Pâtes et masses de base

animaliers ou festifs

Pâte à choux

Pâtes battues Meringues et appareils meringués Pâtes friables Pâtes feuilletées Pâtes levées Pâte levée feuilletée

Matières premières brutes et/ou produits alimentaires intermédiaires

Commande, thème

Fiches techniques et de fabrication

Organigramme de travail

Locaux, équipements, matériels, et outillages

Respect de la commande (nature, quantité, poids), des fiches techniques et des consignes (grosse pièce, individuelle)

Respect du temps imparti

Régularité des fabrications, régularité des formes, portions

Netteté, finesse des produits

Cohérence avec le thème

Conformité des poids, des quantités et des mesures

Maîtrise des techniques et gestuelles dans le respect des pratiques professionnelles

Utilisation adaptée des matériels et outillages en fonction de la production

Produits commercialisables

#### SAVOIR-FAIRE

Compétences terminales et intermédiaires

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

### C2.4.2 Fabriquer (suite) Petits fours

- frais
- secs (appareils crémés, montés, meringués)

### <u>Crèmes et appareils de base, sauces et coulis</u>

Crème fouettée / Chantilly
Crème anglaise, crème bavaroise
Crème pâtissière, crème
mousseline, crème diplomate
Crème d'amandes, crème
frangipane
Crème ganache
Pâte à bombe, crème au beurre
Mousses : aux fruits, au chocolat
Appareil à crème prise
Coulis de fruits
Sauce caramel

#### Sirop, sucre cuit, nougatine

Sirop, sucre cuit
Nougatine
Potito décoro à boso de

Petits décors à base de sucre

### Chocolat de couverture

Pré-cristallisation du chocolat de couverture Petits décors à base de chocolat

#### **Produits traiteurs**

Sauce mayonnaise, sauce vinaigrette
Sauce béchamel, mornay
Tartes salées, quiches et tourtes à base de :
légumes, viandes, poissons
Pâté en croûte
Pain surprise (campagne, méteil)
Pizza, sandwichs
Toast, canapé, petits fours à garnir (navettes),
Saucisson brioché
Gougère

Matières premières brutes et/ou produits alimentaires intermédiaires

Commande, thématiques (calendrier, évènement, ...)

Fiches techniques et de fabrication

Organigramme de travail

Locaux, équipements, matériels, et outillages

Respect de la commande (nature, quantité, poids), des fiches techniques et des consignes (grosse pièce, individuelle)

Respect du temps imparti

Régularité des fabrications, régularité des formes, portions

Netteté, finesse des produits

Cohérence avec le thème

Conformité des poids, des quantités et des mesures

Maîtrise des techniques et gestuelles dans le respect des pratiques professionnelles

Utilisation adaptée des matériels et outillages en fonction de la production

Produits commercialisables

Maîtrise d'une des méthodes de précristallisation du chocolat de couverture

#### Conditions de réalisation SAVOIR-FAIRE Critères et indicateurs de performances (on donne) (on exige) En situation réelle ou simulée dans le respect des règles d'hygiène, Compétences terminales et (matières d'œuvre, produits, locaux, de santé et de sécurité intermédiaires matériels ...) Fiches techniques et de C2.4.3. Conduire les Respect des fiches techniques et des fermentations fabrication consignes Méthodes de fermentation Organigramme de travail Maîtrise de la fermentation en direct En direct Matières premières brutes et/ou dans la fabrication d'une pâte levée Sur pâte fermentée produits alimentaires fermentée Sur poolish intermédiaires Respect du temps imparti Sur levain Locaux, équipements, matériels, Utilisation adaptée des matériels en Fermentation contrôlée et outillages fonction de la production Différée ou non différée ou pousse lente C2.4.4. Réaliser les cuissons Respect des fiches techniques et des Locaux, équipements, matériels, consignes Pré-cuisson et outillages Techniques de cuisson dans le respect des pratiques professionnelles Respect du temps imparti Cuissons Utilisation adaptée des matériels en Cuire sur feu, sur plaque Cuire dans un four à sole fonction de la production Cuire dans un four à chariot Exactitude des températures de Cuire dans un liquide cuisson en fonction de la fabrication, Après cuisson de la quantité, du matériel de cuisson Ressuage C2.4.5. Utiliser les produits Les produits prêts-àalimentaires intermédiaires : utiliser (fondant, nappage, pâte d'amandes, pâte à glacer, Respect des protocoles de mise en praliné) œuvre Les produits prêts-à-élaborer (farine prête à l'emploi ou mix, poudre à crème) Les produits prêts-à-cuire Les produits prêts-à-garnir Les produits prêts-à-servir Les éléments de décor Produits crus pré-transformés, surgelés, appertisés, conditionnés sous vide ou sous atmosphère contrôlée, cuits sous vide C2.4.6. Assembler, décorer, Matières premières brutes Régularité, netteté du montage, finesse réaliser les finitions (sucre, chocolat, ...) et/ou du décor produits alimentaires Éléments de décor : respect du thème, intermédiaires (fondant, ...) créativité Montage et garnissage Monter, fourrer, garnir, masquer

Thématiques (calendrier,

évènement, ...)

Finitions:

Décoration :

Glacer, marbrer, napper

Petits décors (sucre, chocolat)

#### **SAVOIR-FAIRE**

Compétences terminales et intermédiaires

### C2.5. Présenter - valoriser les produits

### C2.6. Vendre, facturer.

encaisser

C2.7. Maintenir en état les postes de travail, les matériels, les locaux, les équipements et les outillages

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

Matières d'œuvre Outillages, matériels d'exposition, de pesage, ... Éléments de décor et de finition (fournis et/ou à réaliser), thème(s) Guides des bonnes pratiques et d'application des principes de la méthode HACCP Codes des usages Affichage informatif et étiquettes, emballages et conditionnements (barquettes, ...) Matériel et équipement de conditionnement Machine sous vide Thermoscelleuse

Affichage informatif et étiquettes Matériels de facturation et d'encaissement

Locaux, matériels, équipements, outillages Protocoles de nettoyage et de désinfection

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

Approvisionnement, réapprovisionnement selon les besoins Élimination des produits non commercialisables Respect de la réglementation (température de stockage, durée de conservation, ...)
Mise en valeur des produits en vitrine (réelle ou fictive)

- conformité aux usages professionnels
- disposition rationnelle (en fonction de leur destination, de leur forme, de leur couleur, ...) et attractive des produits
- créativité
- mise en avant des promotions Choix et utilisation adaptée des emballages et conditionnements Conformité du pesage, de l'étiquetage

Exactitude des tickets de caisse, des factures

Exactitude du paiement, et de l'éventuel rendu de monnaie

Rangement conforme
Respect des protocoles
Maintien en état des postes de travail,
des matériels, des locaux, des
équipements et des outillages dans le
respect des règles de santé et de
sécurité

### C2 - RÉALISER (suite et fin)

#### **SAVOIR-FAIRE**

Compétences terminales et intermédiaires

### C2.8. Appliquer les procédures de la démarche qualité

C2.9. Réagir aux aléas (risques, accidents, défauts de production...) et mener des actions correctives / préventives

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

Guide des bonnes pratiques et d'application des principes de la méthode HACCP

Réglementation (paquet hygiène, ...)

Document unique, fiche

d'entreprise Protocoles

Fiches de poste

Documents d'analyse sensorielle

Étiquetages

Éléments de décoration et matériels de présentation Équipements de protection individuelle et collective Produits, matériels et équipements de nettovage et de désinfection

Rèales de tri sélectif Produits d'entretien, fluides, énergies

Contexte professionnel

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

Respect des bonnes pratiques professionnelles en vigueur, de la réglementation, des protocoles et consignes:

#### Main d'œuvre :

Lavage régulier des mains Hygiène corporelle et vestimentaire conforme

Tenue professionnelle complète utilisation adaptée des équipements de protection individuelle et collective (gants à usage unique, gants - tablier de protection, masque papier, ...)

### Matière d'œuvre :

Suivi de la tracabilité Prise en compte des critères organoleptiques et nutritionnels Matériel:

Utilisation et entretien conforme Milieu:

Utilisation raisonnée et conforme des énergies, des fluides et des produits d'entretien

Respect des protocoles de nettoyage et de désinfection

Respect des règles de recyclage des emballages, de gestion des déchets Méthode:

Respect du principe de la marche en avant dans le temps et /ou dans l'espace

Respect des qualités nutritionnelles et organoleptiques des produits Prise en compte des attentes et de la

satisfaction de la clientèle Réaction rapide, adaptée à la situation

(rupture produit, atteinte stock minimum, risque apparent, ...) et information à la hiérarchie Actions préventives adaptées

### C3 - CONTRÔLER

### **SAVOIR-FAIRE**

Compétences terminales

## C3.1. Contrôler les matières premières et leurs conditions de conservation

### C3.2. Contrôler la mise en place et le rangement des postes de travail, du matériel et des locaux

### C3.3. Vérifier :

- l'hygiène corporelle et vestimentaire,
- les opérations de nettoyage et de désinfection des postes de travail, des outillages, des matériels, des locaux
- C.3.4. Vérifier le bon fonctionnement des appareils utilisés et de leurs dispositifs de sécurité

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

Ergonomie (manutention et éclairement) Bons de commande, de livraison, de réception et/ou factures Fiche de contrôle à réception Cahier des charges Fiches de stock manuelles et/ou informatisées Matériels de contrôle (balance, thermomètre, lecteur codebarres, ...) Tenue adaptée Matériels, outils de rangement, zones de conservation Fiche de relevé des températures Étiquettes ou autres supports de traçabilité

Matériels Fiche technique et/ou de fabrication Matières d'œuvre Plan d'organisation des locaux Protocoles

Matières premières

Plan de nettoyage et de désinfection
Guides des bonnes pratiques et d'application des principes de la méthode HACCP, réglementation
Produits, matériels, équipements, outillages, ...

Matériels (électromécaniques, de cuisson, ...)
Protocoles d'utilisation des matériels (fiches matériels, ...)
Enregistrements, disques témoin, ...
Document unique
Fiche entreprise

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

Adéquation entre la commande et les matières premières livrées (vérification qualitative et quantitative) Vérification de l'intégrité des produits Respect de la réglementation : traçabilité, chaîne du froid, durées et conditions de conservation Utilisation adaptée du froid positif et négatif en fonction des productions et des matériels

Adéquation en nature et en quantité des matériels et des matières d'œuvre en fonction de la production Rangement conforme aux consignes et à l'organisation interne

Respect du plan de nettoyage et de désinfection, du guide des bonnes pratiques et d'application des principes de la méthode HACCP Hygiène corporelle et vestimentaire conforme

Tenue professionnelle complète

Vérification effective du bon fonctionnement des appareils utilisés et de leurs dispositifs de sécurité Identification précise des dangers, des risques et des mesures de prévention aux postes de travail.

### C3 - CONTRÔLER (suite et fin)

#### **SAVOIR-FAIRE**

Compétences terminales

# C3.5. Contrôler l'évolution des produits tout au long du processus de fabrication / transformation jusqu'à la commercialisation

## C3.6. Contrôler la conformité de la production / transformation

C3.7. Contrôler les conditions de commercialisation et de facturation des produits (prix, produit, distribution, publicité, promotion)

### C3.8. Détecter les anomalies

C3.9. Vérifier l'application des actions correctives

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

Matériel et outillage adaptés Fiche technique et/ou de fabrication Protocoles Guide des bonnes pratiques Étiquettes ou autres supports de traçabilité

Règlementation Commande Fiches techniques Matériels de mesure Grille simple d'analyse sensorielle avec descripteurs

Produits
Réglementation
Étiquetages, affichage informatif
Tarifs

Technologies de l'information et de la communication (matériel de facturation et d'encaissement, téléphone, fax, courriel, site Internet...)

Matériel, méthode, milieu, main - d'œuvre, matière première

Matériel, méthode, milieu, main - d'œuvre, matière première

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

#### Maîtrise:

- des fermentations, des maturations
- des cuissons

en fonction des productions et des matériels à disposition

Respect des protocoles de conservation des produits en cours de fabrication/transformation et finis Respect de la réglementation (suivi de la traçabilité, ...)

Conformité de la production en fonction de la commande et des fiches techniques et/ou de fabrication (nature, poids, quantité)
Choix pertinent des descripteurs, repérage des défauts éventuels et indication des démarches correctives

Conformité des informations à destination de la clientèle (étiquettes, réglementation, affiches, publicité, ...) Vérification de la disposition des produits et du réapprovisionnement (mise en valeur, esthétisme d'ensemble, ...) Identification des produits ne répondant plus aux critères de qualité Identification des anomalies Respect de la règlementation Respect des tarifs et conditions de vente Exactitude de la caisse

Repérage en nature et en quantité des anomalies

Proposition argumentée d'actions correctives

### C4 – COMMUNIQUER- COMMERCIALISER

#### SAVOIR-FAIRE

### Compétences terminales

#### C4.1. Communiquer avec :

- la hiérarchie.
- les membres de l'équipe,
- des tiers (fournisseurs, clientèle, personnels des services d'urgence, d'organismes financiers et interprofessionnels ...)

### C4.2. Animer une équipe

# C4.3. Communiquer à l'aide des technologies de l'information et de la communication

### C4.4. Commercialiser les produits, conseiller

### Conditions de réalisation (on donne)

En situation réelle ou simulée (matières d'œuvre, produits, locaux, matériels ...)

Contexte professionnel
Organigramme de l'entreprise
Supports d'information manuels
et/ou informatiques (règlement
intérieur, document unique,
documents administratifs, ...)
Outils de communication
(téléphone, fax, courriel, réseau
intranet, sites Internet...)
Numéros d'urgence
Document unique
Situation(s) de communication
professionnelle

Organigramme de l'entreprise Outils de communication Contexte professionnel

Contexte professionnel
Consigne
Documents internes de
l'entreprise en lien avec
l'approvisionnement, la
production, la vente et la
distribution
Technologies de l'information et
de la communication
(téléphone, interphone,
ordinateur, ..., documents
écrits, ...)

Instructions et consignes Outils et supports de communication (affiche, panonceau, catalogue, fiches produit, fiches conseil, ...) Emballages

### Critères et indicateurs de performances (on exige)

dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité

Expression claire, précise, pertinente, utilisant un vocabulaire professionnel adapté

Attitudes professionnelles adaptées (écoute, courtoisie, sens de l'observation, confidentialité) Utilisation appropriée des outils de communication

Argumentaire commercial pertinent à destination du personnel de vente et/ou de la clientèle (composition, utilisation / consommation, conservation)

Attitudes professionnelles adaptées (hiérarchie, écoute, courtoisie, sens de l'observation, ponctualité, esprit d'équipe, capacité d'adaptation, capacité à gérer les conflits)

Renseignement et suivi régulier des documents

Utilisation adaptée des technologies de l'information et de la communication

Choix et disposition adaptés des supports de communication

Pertinence du questionnement et réponse(s) adaptée(s) aux besoins Argumentation précise, complète Utilisation adaptée des outils et supports de communication Dynamique de vente (promotions, vente additionnelle, ...)
Proposition d'éléments de fidélisation (carte de fidélité, ...)

### SAVOIRS ASSOCIÉS

Les savoirs associés se répartissent ainsi :

### Savoirs associés 1- La culture professionnelle

- S1.1 Les secteurs d'activités et les acteurs des filières
- S1.2 Les produits commercialisés
- S1.3 L'approche sensorielle
- S1.4 Le vocabulaire professionnel
- S1.5 Les locaux et annexes
- S1.6 Les équipements, matériels et outillages
- S1.7 Les documents de travail
- S1.8 La qualité

### Savoirs associés 2 - Les matières premières

- S2.1 Les matières premières de base
- S2.2 Les matières complémentaires
- S2.3 Les ingrédients et produits d'addition

### Savoirs associés 3 – Les techniques professionnelles

- S3.1 Les préparations de base et leurs techniques
- S3.2 Les fermentations
- S3.3 Les cuissons et après cuissons
- S3.4 La conservation des produits
- S3.5 La commercialisation

### Savoirs associés 4 - Les sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel

- S4.1 Sciences appliquées à l'alimentation
- S4.2 Sciences appliquées à l'hygiène
- S4.3 Sciences appliquées à l'environnement professionnel (locaux, équipements)

### Savoirs associés 5 – L'environnement économique, juridique et le management de l'entreprise

- S5.1 Le contexte professionnel
- S5.2 L'insertion dans l'organisation
- S5.3 L'organisation de l'activité
- S5.4 La vie de l'organisation
- S5.5 Les mutations et leurs incidences

### Savoirs associés 1 - La culture professionnelle

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S1.1 - Les secteurs d'activité et les acteurs	
des filières :	Citer les différents secteurs d'activité de la boulangerie - pâtisserie
	Citer les acteurs de la filière boulangerie - pâtisserie, et leurs rôles
S1.1.1- <u>Les secteurs d'activité</u>	respectifs
	Citer au moins deux organismes interprofessionnels et leurs rôles
C4.4.0. Les esteurs des filières	
S1.1.2 - <u>Les acteurs des filières</u>	Justifier le rôle de chaque acteur de la filière Justifier le rôle de chaque organisme interprofessionnel
S1.1.3 – Les principaux organismes d'État	dustiller le role de chaque organisme interprofessionner
et leur ministère de tutelle :	Nommer les différents organismes
Les organismes liés à la profession	Définir leur rôle
Les organismes de contrôle :	
DSV (direction des services vétérinaires)	Définir le rôle et missions de chacun de ces deux organismes
DGCCRF (direction générale de la	Préciser leurs lieux d'intervention
concurrence, de la consommation et de la	
répression des fraudes)	
S1.2 - Les produits commercialisés :	Citer au moins trois produits caractéristiques commercialisés : en
C1.2 <u>LC3 produits commercianises :</u>	boulangerie, en pâtisserie, en traiteur
La nature des produits commercialisés	Citer les techniques et/ou éléments à la disposition du professionnel
·	pour valoriser ses produits ; les associer à une préparation ou à une
Les règles de présentation des produits	fabrication donnée
	Citer les règles de présentation et d'information sur les produits de
La réglementation concernant l'affichage et	boulangerie, de pâtisserie dans l'espace vente (identification, respect
l'étiquetage	des températures, réglementation en matière d'étiquetage,
	esthétique)
S1.3 - <u>L'approche sensorielle :</u>	Citer, par sens utilisé, les principaux descripteurs pour apprécier les
	qualités organoleptiques d'un produit
Les sens et descripteurs	Lister de manière exhaustive les critères de qualité organoleptique
	pour une préparation ou une fabrication donnée
Les actions correctives	Énumérer quelques actions correctives à mener en situation
	professionnelle en présence de défauts : de saveurs, de textures
S1.4 - <u>Le vocabulaire professionnel :</u>	Définir les principaux termes professionnels
Les termes professionnels	Associer les termes professionnels aux matériels et outillages, aux gestuelles et aux techniques
Les territes professionners	Citer les unités de mesure : de poids, de volume, de taille (longueur,
Les unités de mesure	largeur)
	Associer à chaque terme professionnel, une définition claire et
	précise
S1.5 - Les locaux et annexes :	Citer les différentes zones de travail, et préciser leurs fonctions
,	principales
L'aménagement de l'espace	Citer les règles d'implantation d'un laboratoire (marche en avant),
Les circuits d'organisation de la production	d'un poste de travail et d'un espace de vente
Les postes et situations à risque	Citer les règles d'ergonomie, de surfaces, de zones spécifiques, des concepts de production
	Identifier les situations à risque sur les lieux de travail et les mesures
	de prévention associées
	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -

## baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier Savoirs associés 1 - La culture professionnelle (suite)

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S1.6 - Les équipements, matériels et	
outillages :	Préciser le rôle et l'utilisation des appareils de : - mesure ou de pesage
S1.6.1 - Les appareils de mesure et de	- conditionnement
pesage S1.6.2 - Les appareils de conditionnement La machine sous vide La thermo scelleuse S1.6.3 - Les appareils de préparation : Le pétrin Le batteur mélangeur	<ul> <li>préparation (pétrin, batteur – mélangeur, diviseuse, peseuse, bouleuse, façonneuse, laminoir, mixeur)</li> <li>réfrigération (tour réfrigéré, réfrigérateur, chambre de fermentation contrôlée, congélateur, surgélateur)</li> <li>cuisson (four à sole, four à convection forcée, four rotatif, four à micro-ondes, réchaud à gaz, plaque à induction)</li> </ul>
La diviseuse, peseuse, bouleuse La façonneuse Le laminoir	Citer les principales règles d'hygiène et de sécurité dans l'utilisation et l'entretien des matériels et outillages.
Le mixeur S1.6.4 - <u>Les appareils de réfrigération :</u> Le tour réfrigéré	Justifier l'utilisation des équipements, matériels et outillages en fonction d'une fabrication donnée
Le réfrigérateur La chambre de fermentation contrôlée Le congélateur	Citer les éléments ou critères de choix des équipements, matériels et outillages dans une situation de production
Le surgélateur La cellule de refroidissement rapide S1.6.5 - Les appareils de cuisson : Le four à sole (chauffage direct ou indirect) Le four à convection forcée Le four rotatif Le four à micro-ondes Le réchaud à gaz, les plaques à induction	
S1.6.6 - Les outillages	Citer des équipements de transport ; justifier le choix d'un
S1.6.7 - <u>Les équipements de transport et de</u> <u>manutention</u>	équipement de transport en fonction d'une fabrication et/ou d'une livraison  Préciser les points clefs de la réglementation relative au transport de produits alimentaires transformés
S1.7 - Les documents de travail :	Identifier les différents documents de travail et préciser leurs
Les documents d'organisation  Les documents de fabrication	fonctions: - les documents liés à l'organisation (fiche de poste) - les documents de fabrication (fiche technique, fiche recette, notice d'utilisation,) - les documents de suivi et de contrôle (fiche contrôle à
Les documents de suivi, de contrôle et de traçabilité	réception, fiche de suivi et de controle (fiche controle à réception, fiche de suivi des températures,)  Justifier le rôle de chaque document de travail  Nommer et définir des documents relatifs à la traçabilité des différentes matières premières jusqu'aux produits finis à partir :  - de la méthode HACCP  - de la réglementation
	Analyser et rectifier si besoin les documents de travail

### baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier

### Savoirs associés 1 - La culture professionnelle (suite)

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S1.8 - La qualité :  S1.8.1 - Les normes et labels, les signes et sigles officiels de qualité dans le cadre de la réglementation :	Citer et caractériser les signes et sigles officiels de qualité. Associer à chacun un ou deux produits
<ul> <li>Label rouge</li> <li>AB (agriculture biologique)</li> <li>AOC (appellation d'origine contrôlée)</li> <li>AOP(appellation d'origine protégée)</li> <li>Chartes de production ARVALIS IRTAC</li> <li>Agriculture Raisonnée Contrôlée (ARC)</li> <li>Culture Raisonnée Contrôlée (CRC)</li> <li>IGP (identification géographique protégée)</li> <li>Autres labels</li> </ul>	a chacuit un ou deux produits
S1.8.2 - Les critères de la démarche qualité : - organoleptique - sanitaire - nutritionnelle - marchande - environnementale  S1.8.3 - Les appellations réglementaires et commerciales : Les appellations officielles relevant des textes réglementaires - pain de tradition française - pain au levain - pain de seigle - pain au seigle - pain de méteil - pain complet - « pur beurre » (viennoiserie / pâtisserie) - pain issu de l'agriculture biologique - pain de campagne  S1.8.4 – La démarche HACCP	Identifier à partir de documents, les principaux critères de la qualité des différents produits traités Identifier à partir d'un produit, les principaux descripteurs pour caractériser les qualités organoleptiques Identifier des signes de non qualité et leurs causes Proposer des solutions correctives adaptées et préventives Préciser des exemples de critères de la qualité sanitaire et marchande  Citer les différentes appellations réglementaires Préciser les caractéristiques de chaque appellation réglementaire
S1.8.5 – <u>Le développement durable</u>	
	Identifier les différentes étapes de la démarche HACCP*
	Définir la notion de développement durable Citer des exemples appliqués à la profession

<sup>\*</sup> HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point

### Savoirs associés 2 - Les matières premières

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S2.1 – Les matières premières de base :	
S2.1.1 - <u>Céréales et farines :</u> Le blé : Catégorie, composition Transformation en farine	Citer les composants du grain de blé avec leurs proportions Citer les variétés de blés emblavés et leurs utilisations Citer les différentes moutures Citer une autre céréale utilisée en panification Citer les différentes phases de la mouture Proposer la correction d'une farine de qualité inadaptée
Les farines de blé  Les analyses de farine : taux de cendres, d'humidité, de protéines, l'alvéographe de Chopin, l'Hagberg, pekar Composition, qualités Propriétés et utilisations	Citer au moins deux analyses de farine, et préciser leurs objectifs Interpréter les résultats d'une analyse liée aux qualités physiques, plastiques et fermentatives  Nommer les composants de la farine et leurs proportions Identifier les composants ayant un rôle dans les qualités de la farine Associer à chacune de ces propriétés un exemple de fabrication Citer au moins deux propriétés de la farine (agent de masse, de liaison, de texture) et leur influence dans une fabrication Préciser les propriétés de la farine type 65 (plastiques et fermentatives)
Composition et spécificités de la farine type, 45, 65 Les autres types de farine de blé (55, 80,110, 150)	Citer au moins deux autres types de farine de blé et leur(s) utilisation(s) Préciser leurs contraintes d'utilisation Définir une farine de tradition française
La farine de tradition française  Les autres farines : La farine de seigle Les farines de fèves, de soja, de riz, de sarrasin, de maïs. La fécule de pomme de terre	Indiquer les particularités de la farine de seigle et ses utilisations. Citer au moins deux autres farines (hors seigle et blé) ; associer à chacune de ces deux autres farines une utilisation en boulangerie, viennoiserie, pâtisserie ; justifier leurs rôles Indiquer les particularités des autres farines, leurs caractéristiques et leurs consignes d'utilisation Citer 3 types de graines utilisées en boulangerie
Les graines S2.1.2 - L'eau : Les rôles et utilisations  S2.1.3 - Le sel : Les rôles et utilisations	Citer au moins deux rôles de l'eau dans un processus de fabrication d'un produit (agent d'hydratation, de refroidissement ou de cuisson et de développement) Associer à chacun de ces rôles un exemple de fabrication Citer au moins trois rôles du sel dans une pâte (agent exhausteur de goût, de coloration, de plasticité et de régulation de fermentation, de conservation)
S2.1.4 - <u>La levure :</u>	Associer à chacun de ces rôles un exemple de fabrication Justifier l'utilisation du sel pour une fabrication donnée Citer au moins deux formes de commercialisation de la levure, et définir leur mode d'emploi spécifique dans une fabrication
Les formes de commercialisation Le rôle et les utilisations Les précautions d'emploi Les modes de conservation Le mécanisme de la fermentation	Définir le rôle de la levure dans une pâte levée fermentée ; citer deux exemples de fabrication Préciser les précautions d'emploi de la levure Citer les modes de conservation de la levure Décrire le mécanisme de fermentation

### baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier

### Savoirs associés 2 - Les matières premières (suite)

	- Les matieres premières (suite)
CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S2.1 – Les matières premières de base :	(suite)
S2.1.5 - Le lait et les produits issus du lait : Les formes de commercialisation Les conditions de stockage et de conservation Les rôles et utilisations	Citer les principales formes de commercialisation du lait (liquide, en poudre, entier demi-écrémé, écrémé, cru, pasteurisé ou UHT, concentré sucré et non sucré) Citer les principaux produits issus du lait : fromage frais, fromage à pâte pressée cuite, crème, beurre Préciser et justifier les conditions de stockage et de conservation du lait et de la crème Citer les critères de choix du lait et de la crème pour une utilisation donnée Citer les principales propriétés du lait (agent de saveurs, d'hydratation, de texture, de coloration) ou de la crème (agent de
S2.1.6 - <u>Les matières grasses :</u> les beurres, les margarines, les huiles	saveurs, de liaison et de foisonnement) et associer à chacune de ces propriétés un exemple de fabrication  Classer les matières grasses selon leur origine  Citer les principales formes de commercialisation du beurre  (composition, traitement de conservation, fonctionnalité) et les
Les formes de commercialisation Les conditions de stockage et de conservation	critères de choix pour une production donnée  Citer les principales formes de commercialisation de la margarine
Les rôles et utilisations	(composition, fonctionnalité) et les critères de choix pour une production donnée Préciser une utilisation de l'huile en boulangerie – pâtisserie, et justifier son rôle Justifier les conditions de stockage et de conservation des matières grasses
0047 1	Citer les principaux rôles des matières grasses et associer à chacun de ces rôles un exemple de fabrication
S2.1.7 - Les œufs et les ovoproduits :  Les formes de commercialisation Les rôles et utilisations Les conditions de stockage et de conservation	Préciser les éléments de différenciation entre les œufs coquille et les ovoproduits Préciser et justifier les conditions de stockage et de conservation Citer les principaux rôles des œufs et des ovoproduits (agent de coloration, de liaison, foisonnement, émulsifiant, saveurs) et associer à chaque rôle une fabrication Citer les précautions d'usage pour leurs utilisations et leurs conservations Citer les principaux rôles des œufs et des ovoproduits (agent de coloration, de liaison, foisonnement, émulsifiant, saveurs) et associer à chaque rôle une fabrication Justifier l'utilisation des œufs ou des ovo-produits dans une fabrication
S2.1.8 - Les produits sucrants : saccharose, sucre inverti, glucose, miel Les formes de commercialisation du - saccharose - sucre glace - sucre grain - sucre semoule - sucre cristal - cassonnade La provenance, les rôles et utilisations Les conditions de stockage et de conservation	Citer les principales formes de commercialisation du saccharose Citer au moins trois rôles du saccharose (agent de masse, de saveur, de coloration, régulation de la fermentation, de texture, de protection) Associer à chacun de ces rôles un exemple de fabrication Citer au moins deux autres sucres utilisés en boulangerie – pâtisserie, et associer à chacun un exemple de fabrication Indiquer les conditions de stockage et de conservation Citer les propriétés du sucre inverti (anti-cristallisant, conservateur)

## baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier Savoirs associés 2 - Les matières premières (suite)

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S2.1 – Les matières premières de base :	(suite et fin)
S21.9 - <u>Le cacao, le chocolat :</u> Le cacao  Les dérivés du cacao (pâte de cacao, beurre	Indiquer les principales étapes de fabrication du cacao Citer au moins trois produits dérivés du cacao et associer à chacun de ces produits un exemple de fabrication en justifiant leur rôle Différencier les éléments majeurs de la composition du chocolat de
de cacao, cacao en poudre, chocolat noir, blanc, lait) : les rôles et utilisations Les chocolats de couverture	couverture et du chocolat de laboratoire Citer les principales formes de commercialisation du chocolat et les critères de choix pour une production donnée Indiquer trois méthodes de mise au point du chocolat de couverture
S2.1.10 - Les fruits : Les formes de commercialisation (fruits frais, fruits appertisés, fruits surgelés, fruits secs et séchés) La saisonnalité des fruits frais Les rôles et utilisations Les conditions de stockage et de conservation	Différencier les fruits en fonction de leur état de fraîcheur, de leur traitement de conservation ; citer au moins deux fruits frais et deux fruits secs et associer à chaque fruit un exemple de fabrication Citer au moins deux rôles des fruits (agent de saveurs, de coloration, de texture, de décoration)  Citer au moins deux fruits frais et deux fruits secs et associer à chacun un exemple de fabrication  Indiquer la saisonnalité des principaux fruits frais
S2.2 – Les matières complémentaires :	marquor la salsormante des principaux Itulis Itals
S2.2.1 - Les produits alimentaires intermédiaires : - les produits crus pré-transformés - les produits appertisés - les produits surgelés - les produits conditionnés sous vide ou sous atmosphère contrôlée - les produits cuits sous vide - les produits « prêts à » : prêts-à-utiliser (fondant, nappage, pâte d'amandes, pâte à glacer, praliné), prêts-à-élaborer (farine prête à l'emploi ou mix, poudre à crème), prêts-à-cuire, prêts-à-garnir, prêts-à-servir	Citer au moins deux produits prêt-à-utiliser, leur mode de conservation Citer et justifier les précautions d'emploi d'un produit prêt à utiliser Citer au moins deux produits alimentaires intermédiaires, leur mode de conservation ; justifier leur emploi et associer chacun de ces produits à un exemple de fabrication Citer les avantages et inconvénients d'un PAI Indiquer les critères de choix pour une production donnée Indiquer les composants de base et les utilisations en pâtisserie : des pralinés, des pâtes d'amandes, du nappage et du fondant
S2.3 – <u>Les ingrédients et produits</u> <u>d'addition :</u>	
S2.3.1 - Les produits correcteurs en panification et la réglementation générale : - Additif : acide ascorbique - Auxiliaires de meunerie : gluten, farine de fève, farine de soja, farine de malt	Citer et préciser le rôle des principaux produits correcteurs et leur réglementation
<ul> <li>- Auxiliaire technologique :         amylase fongique         S2.3.2 - Les additifs utilisés en pâtisserie :         Colorant</li> </ul>	Indiquer les actions correctives à mener en situation professionnelle en présence de défauts de volume, de texture, de coloration  Citer les principaux additifs utilisés en pâtisserie
Conservateur Émulsifiant, stabilisant, épaississant, gélifiant Antioxydant Agents levants	Associer à chaque produit (colorant, conservateur, émulsifiant – stabilisant – épaississant – gélifiant, antioxydant), son rôle et un exemple de fabrication

## baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier Savoirs associés 2 - Les matières premières (suite)

CONNAISSANCES (Savoirs associés)	LIMITES DE CONNAISSANCES On se limite à :
S2.3 – <u>Les ingrédients et produits</u> <u>d'addition</u> : (suite et fin)	
S2.3.3 - <u>La gélatine :</u> Les formes de commercialisation Les rôles et utilisations Les conditions de stockage et de conservation	Indiquer les principales formes de commercialisation de la gélatine, préciser leur mode d'emploi Justifier le rôle de la gélatine dans une fabrication Préciser les conditions de stockage et de conservation
S2.3.4 - <u>Les arômes :</u> Les arômes naturels Les arômes de synthèse	Différencier un arôme naturel d'un arôme de synthèse ; citer dans chaque famille un produit utilisé en boulangerie – pâtisserie Préciser les précautions d'emploi d'un arôme naturel et d'un arôme de synthèse
S2.3.5 - <u>Les spiritueux :</u> - Eau de vie - Liqueurs - Vins	Citer et différencier les principaux spiritueux utilisés en pâtisserie Justifier les conditions de stockage et de conservation Indiquer le rôle principal des spiritueux et citer les applications en pâtisserie

## baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier Savoirs associés 3 – Les techniques professionnelles

	Savoirs associes 3 – Les techniques professionnelles	
CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES	
(Savoirs associés)	On se limite à :	
S3.1 - Les préparations de base et leurs		
techniques :		
S3.1.1 - Les calculs professionnels : Le calcul du poids de l'eau de « coulage » Le calcul du poids de farine Le calcul de la température de l'eau de « coulage »	Préciser le mode de calcul : - du poids de « l'eau de coulage » - du poids de farine - de la température de « l'eau de coulage »	
S3.1.2 - Les procédés de fabrication en boulangerie :  Les matières premières, méthodes de pétrissage et de fabrication  Le pain de tradition française  Le pain de seigle ou méteil  Le pain de campagne au levain  Le pain complet  Le pain de mie, viennois  Le pain aux céréales  La pâte à pizza  Les défauts des pâtes  S3.1.3 - Les procédés de fabrication communs à la boulangerie et à la	Citer les matières premières utilisées pour chacune des fabrications suivantes et leurs proportions : pain de tradition française, pain courant, pain de méteil, pain de campagne, pain complet Définir les différentes phases du pétrissage en les justifiant  Citer, pour chacun de ces produits de boulangerie, les étapes de fabrication  Définir l'incidence sur le travail ou le produit : des différents ingrédients, d'un type de pétrissage, de la consistance, de la température sur une pâte Identifier trois défauts de pâte, en précisant leur origine et proposer plusieurs actions correctives  Citer les matières premières utilisées pour chacune des pâtes	
pâtisserie : La pâte levée (brioche) La pâte levée feuilletée	fermentées et trois exemples de fabrications en viennoiserie et en pâtisserie Indiquer les étapes de fabrication de ces deux pâtes	
S3.1.4 - Les procédés de fabrication en pâtisserie :  Les pâtes : Les matières premières Les méthodes de fabrication - pâtes friables (par sablage : pâte brisée ; par crémage : pâte sucrée) - meringues et appareils meringués - pâte à choux - pâtes battues - pâte feuilletée Les crèmes : Les matières premières	Citer les matières premières utilisées pour chacune des pâtes suivantes : pâte brisée, pâte sucrée, pâte à choux, biscuit, génoise, pâte feuilletée Indiquer les étapes de fabrication Indiquer pour chacune de ces pâtes des fabrications de pâtisserie	
Les méthodes de fabrication - crème fouettée / chantilly - crème pâtissière / mousseline - crème diplomate - crème anglaise - crème bavaroise, - crème d'amandes/ frangipane - crème ganache - mousse aux fruits, au chocolat - crème au beurre, Les cuissons du sucre Les sirops les sucres cuits et la nougatine	Citer les matières premières utilisées pour chacune de ces crèmes  Indiquer pour chacune de ces crèmes les techniques de fabrication et leurs dérivés.  Citer un exemple d'utilisation pour les principales étapes de cuisson du sucre (gros boulé : crème au beurre, grand cassé : glaçage)	

## baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier Savoirs associés 3 – Les techniques professionnelles (suite et fin)

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S3.2 Les fermentations :	
S3.2.1 - Principe et rôle de la fermentation	
S3.2.1 - Principe et foie de la fermentation	Définir le rôle de la fermentation panaire
S3.2.2 - Méthodes de fermentation :	Definition to total a termomation pariation
	Citer les différentes pré-fermentations (pâte fermentée, poolish,
Le travail direct Les pré fermentations	levain) Choisir un type de fermentation pour un produit proposé
Les techniques de fermentation différée	Identifier les défauts et proposer des actions correctives dans une
Le pointage retardé	situation donnée
La pousse lente	
La pousse avec blocage Le pré poussé bloqué	Expliquer l'influence des levains fermes et liquides sur l'élaboration du levain, défauts des levains et des pains
Le pre pousse bioque	du levalii, deladis des levaliis et des paliis
	Différencier les fabrications en différé et non différé
S3.3 - Les cuissons et après cuissons :	
S3.3.1 - Les cuissons :	Indiquer la température et un temps de cuisson moyen pour chaque
Préparation de la cuisson	produit de boulangerie, de viennoiserie et de pâtisserie
Incidence de la vapeur d'eau (buée) et de la scarification	Définir le rôle de la vapeur d'eau (buée) pour la cuisson des pâtes, le rôle de la scarification en boulangerie
Déroulement des cuissons	Préciser l'évolution des produits pendant la cuisson
	Citer les défauts possibles
S3.3.2 - Les après cuissons :	Définir le rôle du ressuage après la cuisson
Ressuage	Définir le terme « rassissement »
Rassissement	Indiquer les actions correctives dans une situation donnée
	Indiquer l'influence du matériel sur la cuisson des produits, sur leur ressuage et leur rassissement
	ressuage et leur rassissement
S3.4 - La conservation des produits :	
	Citer deux techniques de conditionnement, justifier leur rôle
S3.4.1 - Le conditionnement	Justifier le choix d'une technique de conditionnement pour une
	fabrication donnée
S3.4.2 - Les moyens de conservation :	Citar las paramètros de etaploga (hugramétria et tampératura)
par le froid (positif, négatif) par la chaleur (pasteurisation, stérilisation,	Citer les paramètres de stockage (hygrométrie et température)
appertisation)	Expliquer l'incidence des conditions de conservation sur les produits
autres : salage, fumaison, séchage, sous	de boulangerie et de pâtisserie
vide, sous atmosphère contrôlée, lyophilisation, déshydratation)	Justifier le moyen de conservation utilisé pour une préparation
	donnée
S3.5 – La commercialisation	À étudier en lien avec les savoirs associés S 531
S3.5.1 – <u>L'argumentation</u> technique et	A cludici cii licii avec les savolis associes 3 33 i
commerciale sur les produits vendus	Définir deux arguments techniques ou/et commerciaux justifiant la
S3.5.2 – La présentation et l'animation de	vente de chaque produit
l'espace de vente S3.5.3 – <u>Le conseil du client</u>	Citer des techniques pertinentes de présentation et d'animation de l'espace de vente
25.5.6 25 35.155.11 44 51.0111	Citer deux conseils d'utilisation ou/et de conservation des produits
	vendus

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S4.1 – <u>Les sciences appliquées à</u>	
<u>l'alimentation</u>	
S4.1.1 - <u>Les constituants des aliments</u>	À partir d'étiquetages, identifier les différents constituants d'un produit alimentaire
S4.1.1.1 - Nature des constituants alimentaires et rôles nutritionnels : - eau	Citer pour chacun des constituants des aliments caractéristiques qui en contiennent
<ul> <li>glucides (glucose, saccharose, amidon, fibres)</li> <li>protides (acide aminés, polypeptides, protéines)</li> </ul>	Différencier glucides rapides, glucides lents et fibres. Associer les protéines (albumine, collagène, caséine, gluten) à des aliments qui les contiennent
<ul> <li>lipides</li> <li>éléments minéraux et oligoéléments</li> <li>vitamines</li> </ul>	Indiquer les principaux rôles dans l'organisme des glucides (lents, rapides, fibres), des protides, lipides, des vitamines hydrosolubles (B1, B12, C) et liposolubles (A, D, E, K), du calcium, du sodium et du fer
	Calculer la valeur énergétique d'un aliment
S4.1.1.2 - Modifications subies par les	
constituants alimentaires /	
Principales propriétés physico-chimiques	
mises en œuvre en pratique professionnelle :	
<ul> <li>états physiques</li> </ul>	
<ul> <li>changements d'états</li> </ul>	
<ul> <li>solubilité, diffusion, suspension</li> </ul>	Expliquer, à partir de protocoles de fabrication, les quatre principaux
<ul> <li>émulsion, foisonnement</li> </ul>	changements d'états de l'eau : fusion, vaporisation, solidification,
<ul> <li>action de la température sur les</li> </ul>	sublimation
glucides (fusion, caramélisation,	Citer un exemple d'application de chacune de ces propriétés
carbonisation, formation d'empois	
d'amidon (gélatinisation), gélification,	
hydrolyse)	
<ul> <li>action de la température sur les</li> </ul>	Nommer et donner la nature des transformations subies par les
protéines (coagulation, hydrolyse,	constituants alimentaires dans des situations professionnelles
gélification)	données
- action de la température sur les lipides	Indiquer les incidences organoleptiques et nutritionnelles sur les
(fusion, décomposition)	produits fabriqués
- action de la température sur les	Justifier les précautions prises dans la pratique professionnelle
vitamines hydrosolubles et liposolubles	
- réaction de Maillard	
- action de l'alcool sur les protéines	
(coagulation)	
- action de l'air sur les lipides et sur les	
vitamines (oxydation)	
- action de l'acidité sur les protéines	
(coagulation) et sur les glucides	
(hydrolyse)	
- action mécanique sur les protides	
(réseau de gluten)	

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S4.1.2 - La nutrition	À étudier en lien avec la PSE (Prévention Santé Environnement)
S4.1.2.1 - Perception sensorielle (odeurs,	Indiquer les principaux objectifs de la perception sensorielle
saveurs, consistances, température, couleur,	(description d'un aliment, correction d'une préparation, protection)
forme).	Définir la notion de qualité organoleptique d'un produit
,	Citer les sens utilisés lors de la perception sensorielle
<ul> <li>objectifs de la perception sensorielle</li> </ul>	Mettre en relation sens et organes des sens
	Énumérer les saveurs
	Commenter une représentation schématique simplifiée de la
	perception de la saveur, de l'odeur et de la flaveur
	Citer les éléments, liés à l'individu, susceptibles de perturber une
	perception sensorielle
	Expliquer le principe de l'analyse sensorielle
<ul> <li>analyse sensorielle</li> </ul>	Justifier l'intérêt de l'analyse sensorielle
	Indiquer les champs d'application de l'analyse sensorielle
S4.1.2.2 - Intérêt nutritionnel des produits	Comparer, à partir de documents, les caractéristiques nutritionnelles
<u>commercialisés</u>	de différents produits
- Produits alimentaires traditionnels	Dégager leur intérêt nutritionnel
- Produits alimentaires de substitution :	Identifier l'intérêt des aliments de substitution dans l'alimentation
produits allégés en sucres et matières	Identifier les limites de leur utilisation
grasses, produits contenant des	
édulcorants, produits enrichis	Citer les groupes d'aliments
(minéraux, vitamines, acides gras,	Indiquer les principaux constituants apportés par chaque groupe
fibres)	d'aliments
S4.1.2.3 - Équilibre alimentaire	Classer des aliments d'une liste et d'un menu dans les différents
- groupes d'aliments	groupes Énoncer les règles de l'équilibre alimentaire sur une journée,
- groupes a aiments	Contrôler qualitativement l'équilibre des menus d'une journée en
- place des groupes d'aliments dans	accord avec les recommandations en vigueur relatives à la nutrition
l'alimentation, alimentation équilibrée	et la santé
ramnomation, amnomation equilibree	Repérer les erreurs dans un menu - Corriger un menu
	Établir des menus équilibrés
- conséquences d'une alimentation	Identifier l'intérêt d'un plan alimentaire
déséquilibrée	Proposer des menus à partir d'un plan alimentaire
2000 4	Justifier les équivalences alimentaires
- recommandations nutritionnelles à	Énoncer la répartition des apports énergétiques sur la journée
mettre en œuvre par les professionnels	Justifier les apports conseillés (qualitatif), pour chaque groupe
de l'alimentation (Programme National	(catégorie) de consommateurs
Nutrition Santé : PNNS)	Identifier les caractéristiques de la ration conseillée pour chaque
	groupe (catégorie) de consommateurs en référence à celle de
	l'adulte d'activité moyenne
	Citer les principales conséquences sur la santé :
S4.1.2.4 - Comportements alimentaires	- d'un excès de consommation de lipides, de glucides sucrés, de
- Faim, soif, satiété	sel
- Influence des facteurs psychosensoriels et	- d'une carence en fibres, en calcium, en fer, en vitamines
socioculturels sur les comportements	Justifier les principales recommandations
alimentaires	Indiquer l'origine physiologique de la faim, de la soif, de la satiété
- Évolution des comportements	Mettre en relation les facteurs psychosensoriels, socioculturels et les
- Comportements et consommation	comportements alimentaires
(aliment santé, aliments prêt à consommer)	Indiquer l'incidence du mode de vie sur le comportement alimentaire
	Mettre en relation comportement alimentaire et consommation

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
	Annoter un schéma de l'appareil digestif
S4.1.3 - La digestion des aliments	Citer les principales étapes de la digestion
- anatomie de l'appareil digestif	Expliquer le principe de la simplification moléculaire des aliments
- phénomènes mécaniques et	Citer les substances assimilables (nutriments) qui résultent de la
phénomènes chimiques	digestion
p	Indiquer les 2 voies d'absorption des glucides et des lipides
	Préciser le devenir des glucides et des lipides à l'issue de
<ul> <li>voies d'absorption</li> </ul>	l'absorption
- devenir des produits absorbés	Indiquer le lieu de stockage des glucides et des lipides
- stockage des glucides et des lipides	and the second of the second o
S4.2 – Les sciences appliquées à l'hygiène :	Définir « micro organisme »
	Nommer les principales familles de microorganismes (bactéries,
S4.2.1 – <u>La microbiologie appliquée</u>	champignons microscopiques, virus)
S4.2.1.1 - <u>Diversité du monde microbien :</u>	Citer les conditions favorables à la multiplication des micro-
- classification des micro-organismes	organismes dans le milieu professionnel (oxygène, température,
anditions de multiplication	humidité, pH, composition du milieu)
- conditions de multiplication	Définir la sporulation
	Énoncer les propriétés caractéristiques des spores
	Identifier, en milieu professionnel, les conditions favorisant la
	sporulation
- toxinogénèse	Justifier les principes de conservation des aliments
- toxinogenese	Définir la toxinogénèse
- pouvoir pathogène	Définir le pouvoir toxique
- virulence	Définir le pouvoir pathogène
- virulerice	Définir la virulence (multiplication et diffusion)
S4.2.1.2 - Microorganismes utiles :	Citer des exemples de microorganismes utiles aux fabrications
	Définir la fermentation (produit initial, agents de fermentation,
Levures, bactéries lactiques, bactéries	produits formés)
acétiques	Énumérer les facteurs favorables à la fermentation pour une
	situation donnée
-2-1-1-1-1-1-1	Caractériser les fermentations lactique, alcoolique et acétique.
S4.2.1.3 - Microorganismes nuisibles :	Justifier des facteurs favorables à l'altération des produits par les
- flore d'altération	microorganismes
	Citer les principaux signes d'altération du produit
	Analyser les conséquences (nutritionnelles, organoleptiques et
	sanitaires) de l'altération d'une production alimentaire, de la
	production à la consommation
	Proposer et justifier des mesures correctives
floro pathogàno alimentaire	Nommer les principaux microorganismes pathogènes véhiculés par
- flore pathogène alimentaire	les aliments (Staphylocoque doré, Listeria, Salmonelles, Escherichia coli, Clostridium botulinum et perfringens).
	Citer les réservoirs de ces microorganismes dans l'activité
- chaîne de contaminations	professionnelle
Shame de contaminations	Nommer les vecteurs des microorganismes
	Mettre en relation réservoirs et vecteur
	Citer les principaux produits ou préparations sensibles à ces
	microorganismes
	Interpréter les résultats d'une analyse microbiologique effectuée sur
	un échantillon de préparation alimentaire
1	i

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S4.2.1.4 - Barrières antimicrobiennes de l'organisme	Citer les principales voies de pénétration des micro-organismes dans le corps humain  Préciser les principaux niveaux de résistance de l'organisme à l'infection
S4.2.1.5 - <u>Maladies alimentaires :</u>	Expliquer le rôle de chaque niveau de résistance Différencier vaccin / sérum : rôles et modes d'action Citer les principales étapes d'une maladie infectieuse alimentaire
	Définir les maladies infectieuses alimentaires (MIA) Définir les intoxications alimentaires : intoxinations et toxi infections alimentaires (TIA) Différencier TIA et MIA Mettre en relation les principales TIA et les micro-organismes responsables (Staphylocoque doré, Salmonelles, Clostridium botulinum, Clostridium perfringens) Préciser pour chaque exemple de MIA (dont Hépatite virale A, grippe aviaire) le micro organisme responsable Citer des aliments vecteurs fréquemment impliqués dans les maladies alimentaires ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) Justifier les précautions à prendre, lors de l'activité professionnelle, pour les éviter Lister les principaux symptômes des maladies alimentaires (diarrhées, douleurs abdominales, vomissements, fièvre) Caractériser les Toxi Infection Alimentaire Collective (TIAC) Décoder les sigles TIA, TIAC et MIA Définir un porteur asymptomatique (porteur sain)
S4.2.2 – <u>Les parasitoses alimentaires :</u> Les parasitoses dues au Ténia, à la Trichine, à la Douve, à l'Anisakis	Citer les parasitoses alimentaires les plus courantes Préciser pour chaque exemple le parasite, l'aliment responsable, le mode de transmission Justifier les précautions mises en œuvre pour les éviter
S4.2.3 – <u>La toxicologie alimentaire :</u> - toxicologie extrinsèque :	Définir la toxicité (chronique, aiguë, sub- aiguë) Différencier toxicité extrinsèque de toxicité intrinsèque Citer les principaux types de substances toxiques Justifier les mesures à mettre en œuvre pour limiter les risques liés à leur consommation
matériaux au contact des aliments, produits issus de certaines techniques (fumage, pyrolyse, surchauffe des graisses) additifs alimentaires - toxicologie intrinsèque	Citer les familles d'additifs alimentaires Indiquer les limites d'utilisation des additifs alimentaires (réglementation générale) Définir la toxicité d'une substance : dose létale 50, dose journalière admissible, dose sans effet Citer les effets des substances toxiques

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S4.2.4 – <u>Les mesures préventives</u>	Justifier les étapes du lavage hygiénique des mains
S4.2.4.1 - Hygiène du personnel	Justifier l'intérêt de l'hygiène corporelle (dont l'hygiène bucco
- corporelle et vestimentaire	dentaire) - Justifier le port de la tenue professionnelle et les
- surveillance de l'état de santé, aptitude	comportements professionnels à adopter
médicale	Justifier les visites médicales obligatoires (réglementation)
	Justifier les contrôles à effectuer lors de la réception
S4.2.4.2 - Gestion des matières premières	'
- choix du fournisseur	Justifier les conditions de stockage des différents types de produits
<ul> <li>contrôles à la réception</li> </ul>	dans le respect de la réglementation
- conditions de stockage	
S4.2.4.3- Hygiène du milieu et du matériel	Classer les salissures selon leur nature
- salissures	Indiquer le mode d'action d'un détergent, d'un désinfectant, d'un
- familles de produits d'entretien	détergent désinfectant, d'un abrasif, d'un solvant, d'un décapant, d'un détartrant
	Justifier les paramètres déterminant l'efficacité d'un entretien
	Justifier les informations relatives aux précautions à prendre lors de l'utilisation de ces produits
	Préciser la conduite à tenir en cas d'accident survenant lors de
	l'utilisation de ces produits
<ul> <li>protocoles de nettoyage et de</li> </ul>	Justifier les étapes d'un plan de nettoyage/désinfection
désinfection	Justifier pour un cas précis d'entretien de locaux et/ou de matériels,
	les procédés, les produits et les équipements en fonction du support
	et des salissures dans le respect de la réglementation et de la
	sécurité
lutto contro la prolifération des puisibles	Citer les risques liés à la présence de nuisibles dans un local
<ul> <li>lutte contre la prolifération des nuisibles (insectes, rongeurs)</li> </ul>	professionnel Citer les moyens de prévention et de lutte contre les nuisibles
(Insectes, fongeurs)	Citer les moyens de prevention et de lutte contre les nuisibles
S4.2.4.4 - Hygiène et mise en œuvre des	
protocoles de travail (guide des bonnes	
pratiques d'hygiène et d'application des	
principes HACCP, Plan de Maîtrise Sanitaire)	Justifier la nécessité du refroidissement rapide des préparations
- refroidissement rapide	alimentaires
abaîna du fraid	Justifier la nécessité du respect de la chaîne du froid
- chaîne du froid	Repérer sur des relevés de températures la rupture de la chaîne du froid
	Identifier les causes possibles de rupture de la chaîne du froid
	Proposer des actions correctives et/ou préventives
	Justifier l'incidence de la cuisson suffisante sur la conservation des
- action de la chaleur	produits
additi do la dilaloui	Justifier la pasteurisation exigée pour des situations professionnelles
	Indiquer le principe du conditionnement sous vide
	Justifier l'incidence de la mise sous vide et sous atmosphère
- mise sous-vide	modifiée sur la conservation et la cuisson des aliments
- mise sous atmosphère modifiée	Justifier les points essentiels de la réglementation (temps,
'	température) relative à la préparation, au stockage, au transport et
- liaisons froides, chaudes	à la distribution des préparations alimentaires en service immédiat
	ou différé

l'environnement professionnel (suite)		
CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES	
(Savoirs associés)	On se limite à :	
S4.2.5 – <u>La valorisation et le contrôle de la</u>	À étudier en lien avec la PSE (Prévention Santé Environnement)	
qualité alimentaire :	Énumérer les mentions obligatoires et facultatives que doit	
S4.2.5.1 - Moyens d'information :	comporter une étiquette, un affichage (aspect réglementaire)	
- étiquetage	Comparer les mentions portées sur des étiquetages en vue de	
- affichage	sélectionner ou promouvoir un produit	
<ul> <li>mise en œuvre de la traçabilité en</li> </ul>		
relation avec la méthode HACCP  S4.2.5.2 - Contrôle de la sécurité alimentaire  Direction départementale des services vétérinaires	Différencier les mentions relatives aux durées de conservation pour les matières premières et les produits élaborés DLC (Date Limite de Consommation) / DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale) / DDM (Date de Durabilité Minimale) / DCR (Date de Consommation Recommandée)	
Direction départementale de la consommation,	L'atanta da carata Nagira da a carata da carata Ala	
de la concurrence et de la répression des	Lister les documents à présenter aux services de contrôle	
fraudes	Citer pour chaque service ses principales fonctions	
Direction départementale des affaires sanitaires		
et sociales		
Laboratoires d'autocontrôles indépendants	Justifier l'intérêt des autocontrôles (objectifs, nature, fréquences)	
S4.3 – <u>Les sciences appliquées à </u>		
<u>l'environnement professionnel</u> (locaux,		
équipements)		
S4.3.1 – <u>L'alimentation en énergie</u>		
S4.3.1.1 - <u>Énergie électrique</u>		
S4.3.1.1.1 - Principales grandeurs utilisées en		
électricité	Lire et interpréter les indications figurant sur la plaque signalétique	
- tension	d'un appareil et sur les notices techniques	
<ul> <li>intensité du courant</li> </ul>	Calculer la consommation électrique pour un appareil donné	
<ul> <li>puissance d'un appareil</li> </ul>	Comparer la puissance d'un appareil à la puissance installée	
<ul> <li>puissance maximale d'une installation</li> </ul>		
S4.3.1.1.2 - Utilisation de l'énergie électrique en milieu professionnel - transformation en énergie thermique - transformation en énergie mécanique	Définir l'effet Joule Indiquer des exemples d'appareils utilisant ce principe Énoncer le principe de transformation en énergie mécanique Citer des exemples d'appareils utilisant ce principe	
S4.3.1.1.3 - Sécurité	Indiguar la râle d'un digionateur de puissance, d'un digionateur	
- dispositifs de sécurité concernant	Indiquer le rôle d'un disjoncteur de puissance, d'un disjoncteur différentiel, d'une prise de terre, du dispositif d'arrêt d'urgence et des	
l'alimentation en énergie électrique des	isolants électriques	
locaux professionnels	Justifier l'importance d'une installation aux normes	
<ul> <li>réglementation et contrôle</li> </ul>	·	
3	Citer les combustibles utilisés en milieu professionnel	
S4.3.1.2 - Combustibles	Définir la combustion	
- principaux combustibles utilisés dans	Justifier les conditions d'une combustion complète (gaz)	
le secteur professionnel	Justifier l'importance du thermocouple, de l'ionisation de flamme, de	
- combustion et production de chaleur	la vanne d'arrêt et de la maintenance du matériel	
	Expliquer les risques liés au non respect des règles de sécurité	
- sécurité concernant l'utilisation du gaz	(asphyxie, explosion, incendie) et indiquer la conduite à tenir	
pour l'alimentation des locaux	Citer les éléments de sécurité liés à l'aménagement des locaux	
professionnels	(alarme, détecteur, portes coupe feu) et préciser leur rôle	
proroccionnois	(a.a	
	1	

l'environnement professionnel (suite)	
CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S4.3.2 – <u>L'alimentation en eau froide</u> - distribution collective d'eau destinée à la consommation humaine	À étudier en lien avec la PSE (Prévention Santé Environnement) Indiquer les caractéristiques d'une eau destinée à la consommation humaine
- tarification et éléments du coût de l'eau	Repérer sur une facture professionnelle les éléments pris en compte dans le coût de l'eau
- adoucissement de l'eau	Proposer des solutions pour une utilisation raisonnée de l'eau Citer les caractéristiques d'une eau dure Nommer l'unité de mesure de la dureté de l'eau Identifier les conséquences de l'utilisation d'une eau dure en milieu professionnel Indiquer le principe de fonctionnement d'un adoucisseur d'eau
S4.3.3 – Les équipements spécifiques des locaux professionnels S4.3.3.1 - Production d'eau chaude et cuisson	Expliquer succinctement la production de la chaleur par : effet Joule, combustion, ondes électromagnétiques
des aliments  - principe de la production de la chaleur par effet Joule, par combustion, par utilisation de micro-ondes, par induction - principes de fonctionnement des appareils de cuisson et des appareils de chauffage de l'eau  - propagation de la chaleur (conduction, convection, rayonnement) - réglage de la température : le thermostat - économie d'énergie  S4.3.3.2 - Production et utilisation du froid mécanique  - principe de fonctionnement des appareils producteurs de froid mécanique	Indiquer, à partir d'un schéma simple, le principe de fonctionnement d'un appareil utilisant :  - la combustion (brûleur atmosphérique) - l'effet Joule (four à chaleur sèche) - les ondes électromagnétiques (micro-ondes et plaque à induction) Indiquer, à partir d'exemples de cuisson d'aliments, le principe des différents modes de propagation de la chaleur Citer son rôle - Indiquer son principe de fonctionnement Indiquer les conseils d'utilisation rationnelle des appareils afin d'économiser l'énergie Comparer des performances et des caractéristiques d'appareils pour une opération donnée en vue d'un choix, par rapport à : - la consommation en énergie - les performances atteintes (t°, durée, rendement) - les quantités d'aliments traités - la maintenance - et le nettoyage Expliquer succinctement la production du froid mécanique, du froid cryogénique Indiquer le principe de fonctionnement d'un appareil producteur de
- principe de fonctionnement des appareils producteurs de froid cryogénique - fonction des différents appareils : réfrigérateur, chambre froide positive, congélateur, surgélateur, cellule de refroidissement rapide - économies d'énergie  S4.3.3.3 - Production d'une atmosphère modifiée	froid Annoter un schéma simple d'un appareil de production de froid mécanique, du froid cryogénique Citer la fonction de ces différents appareils Indiquer les conseils d'utilisation rationnelle des appareils afin d'économiser l'énergie Comparaison des performances et des caractéristiques d'appareils pour une opération donnée en vue d'un choix, par rapport à la consommation en énergie, les performances atteintes (t°, durée, rendement), les quantités d'aliments traités, la maintenance et le nettoyage  Expliquer succinctement le conditionnement d'aliments, sous vide d'air, en atmosphère modifiée Indiquer le principe de fonctionnement d'un appareil de mise sous-vide - Annoter un schéma simple d'un appareil de mise sous-vide

l'environnement professionnei (suite et fin)	
CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
(Savoirs associés)	On se limite à :
S4.3.4 – <u>L'aménagement et équipements</u>	Indiquer le principe de fonctionnement d'une lampe à incandescence
généraux des locaux professionnels	(« classique », halogène), à fluorescence (« classique »,
S4.3.4.1 - Éclairage des locaux	fluocompacte)
áglairaga adantá à l'activitá	Comparer les caractéristiques des sources lumineuses artificielles
<ul> <li>éclairage adapté à l'activité</li> </ul>	Lire et interpréter les indications portées sur une source lumineuse
professionnelle	Caractériser un éclairage direct, indirect, mixte Énumérer les critères d'un éclairage adapté (niveau d'éclairement,
	rendu des couleurs)
	Justifier le choix d'un éclairage adapté au regard des différents types
	d'activités (lieu de transformation, lieu de vente)
	Justifier l'importance de l'entretien des appareils d'éclairage
	Citer les règles de sécurité lors de l'entretien des appareils
	d'éclairage
	Effectuer un choix raisonné de sources d'éclairage adapté à l'activité
	et dans le respect de l'environnement
	Citer les consignes d'utilisation qui permettent d'économiser
- économies d'énergie	l'énergie
	Décrire les dispositifs matériels obligatoires sur le site professionnel,
	adaptés à la collecte des eaux usées, des graisses, de certains
04040 É (1 1 (1)	déchets solides (os)
S4.3.4.2 - <u>Évacuation des matières usées</u>	Justifier les conditions de stockage des déchets produits
- eaux usées - graisses	Justifier l'évacuation des déchets produits en milieu professionnel Justifier l'importance du tri sélectif
- déchets solides	dustiner i importance du tri serectii
donote conde	Justifier les facteurs de salubrité d'un local professionnel
	Caractériser une atmosphère confinée, polluée
	Expliquer, à partir d'un schéma, le principe de la ventilation
S4.3.4.3 - Ventilation et climatisation des locaux	Expliquer, à partir d'un schéma, le principe de la climatisation
professionnels	Justifier la nécessité du renouvellement d'air et de la maîtrise des
- salubrité d'un local	températures et de l'hygrométrie de certains locaux professionnels Citer les principales caractéristiques de la réglementation
- principe de la ventilation	Ottor 100 principales caracteristiques de la regiententation
- principe de la ventilation - principe de la climatisation	
	Citer les principaux matériaux utilisés dans l'activité
- réglementation	professionnelle pour les revêtements de surfaces (sols, murs,
3	surfaces de travail), appareils, équipements, emballages,
S4.3.4.4 - Matériaux utilisés dans le secteur	conditionnements, tenues professionnelles
professionnel	
S4.3.4.4.1 - Principaux matériaux	
bois, métaux et alliages, verre, produits	
céramiques, matières plastiques, résines et	
peintures, matières textiles, granit, papiers et	
cartons	
S4.3.4.4.2 - <u>Principales propriétés des</u> matériaux, utilisation et entretien	Identifier les principales propriétés de chacun des matériaux
- matériaux réglementaires utilisés dans	Identifier les principales propriétes de chacun des materiaux
l'activité professionnelle	À partir des principales propriétés et inconvénients d'un matériau,
- matériaux d'emballage et de	justifier le choix pour son utilisation dans le milieu professionnel et
conditionnement à usage alimentaire	son entretien éventuel
- réglementation	Citer les principales caractéristiques de la réglementation
- regiementation	Oner les principales caracteristiques de la reglementation

### baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier

## Savoirs associés 5 – Environnement économique, juridique et management de l'entreprise

de l'entreprise	
001111100111000	LIMITES DE CONNAISSANCES
CONNAISSANCES	en privilégiant les spécificités du secteur professionnel et l'utilisation
(Savoirs associés)	des technologies de l'information et de la communication,
	on se limite à :
S5.1. <u>LE CONTEXTE PROFESSIONNEL</u> :	
S5.1.1 - Un secteur professionnel, une	
<u>diversité de métiers :</u>	
Le secteur professionnel	Définir la notion de secteur professionnel
	Distinguer différents secteurs professionnels
1 44	Repérer le secteur professionnel du domaine de l'alimentation
Le métier	Définir la notion de métier
	Repérer quelques métiers qui composent le secteur professionnel du domaine de l'alimentation
	Citer quelques tâches et activités constitutives des métiers concernés
Les niveaux de formation	Repérer les différents niveaux de formation
Les niveaux de formation	Identifier les diplômes et titres professionnels préparant aux différents
Les diplômes et les titres professionnels	métiers du secteur professionnel
Les diplomes et les titles professionnels	Positionner les diplômes de niveau V et IV sur l'organigramme des
La qualification	formations
La professionnalisation	Définir la qualification
	Faire le lien entre diplôme, qualification et professionnalisation
Les différentes voies de formation : statut	Identifier les différentes voies de formation
scolaire, statut salarié	Analyser le cadre réglementaire d'accompagnement de l'alternance :
	conventions de stage, contrats d'apprentissage, contrats de
	professionnalisation
	Dégager les droits et obligations des jeunes au regard de leur
	formation
Une formation tout au long de la vie	Définir la notion de formation tout au long de la vie et en repérer les
	principaux enjeux
	Repérer les principales modalités de validation des acquis de
L'environnement du métier	l'expérience Observer et caractériser l'environnement du métier : conditions
L'environnement du metter	d'exercice, lieux d'exercice (maison mère, succursale, filiale,
	chantier), contraintes inhérentes à la spécificité du métier (flexibilité
	des horaires par exemple)
S5.1.2 - <u>La diversité des</u>	
organisations, leur finalité et leur	
réalité :	
Les organisations : leurs caractéristiques	Définir l'organisation
,	Identifier différentes organisations et repérer leur diversité
Les finalités des organisations : production	Repérer les finalités des organisations
de biens et de services marchands ou non	
marchands	
Les types d'organisations : entreprises,	Associer finalités et types d'organisations
organisations publiques, organisations à	
but non lucratif	
Les objectifs : réalisation de profits,	Identifier les différents objectifs en fonction de la finalité et du type
création de richesses, principes et missions	d'organisation
de service public, défense d'un intérêt	
commun	

### Savoirs associés 5 – Environnement économique, juridique et management de l'entreprise (suite)

	LIMITES DE CONNAISSANCES
CONNAISSANCES	en privilégiant les spécificités du secteur professionnel et l'utilisation
(Savoirs associés)	des technologies de l'information et de la communication,
,	on se limite à :
S5.1.3 - Les domaines d'activités des	
organisations :	
L'activité principale d'une organisation	Repérer les activités d'une organisation
Les activités secondaires d'une	Définir la notion d'activité principale et secondaire
organisation	Repérer des exemples de services secondaires
Le secteur professionnel et sa place dans	Observer et caractériser la place du secteur professionnel en lien
l'économie	avec le métier préparé dans l'économie locale, régionale, nationale et
	mondiale
	Constater l'évolution des dernières années
S5.1.4 - <u>L'environnement économique</u> ,	
juridique et institutionnel :	
Notions de marché, d'offre et de demande	Caractériser le marché de l'entreprise Caractériser l'offre et la demande
	Analyser leur incidence sur la fixation des prix Montrer le rôle régulateur du marché
Les secteurs institutionnels	Définir la notion d'activité économique
Les secteurs institutionnels	Repérer les différents secteurs institutionnels (agents économiques)
	et identifier leur fonction principale
	Montrer l'interdépendance entre les différents secteurs en s'appuyant
	sur un schéma simplifié
Les sources du droit national : Constitution,	Définir la notion de droit
loi, ordonnance, décret, arrêté,	Caractériser et hiérarchiser les différentes sources du droit national
jurisprudence, coutume	
Les sources du droit européen et	Repérer les différentes sources des droits européen et international
international: droit communautaire,	Hiérarchiser les droits national et international
directives européennes, traités et accords	
internationaux	5/2011
Le contrat	Définir la notion de contrat et la replacer dans le cadre de la liberté
La formation du contrat	Vérifier le respect des conditions de formation d'un contrat
	verifier le respect des conditions de formation d'un contrat
Les obligations contractuelles	Analyser différents contrats en identifiant les parties, leurs droits et
	leurs obligations
La responsabilité	Définir la responsabilité et différencier les différents domaines de la
	responsabilité (responsabilité civile contractuelle, responsabilité civile
	délictuelle, responsabilité pénale)
	Identifier et caractériser les responsabilités personnelle et professionnelle
Les chambres consulaires	Définir et caractériser les chambres consulaires
Les chambles consulaires	Identifier les services apportés par ces chambres consulaires aux
	organisations
Les organisations professionnelles	Repérer différentes organisations professionnelles en lien avec le
patronales et syndicales	métier préparé et identifier leurs relations avec l'entreprise
L'inspection du travail	Repérer ses missions principales et ses liens avec l'organisation
L'État et les collectivités territoriales	Identifier l'organisation territoriale de la France et dégager quelques
L LIGI GUIGG CONGOLIVILGS (GITILONAIGS	relations de l'entreprise avec les services de l'État et des collectivités
	territoriales

### Savoirs associés 5 – Environnement économique, juridique et management de l'entreprise (suite)

	LIMITES DE CONNAISSANCES
CONNAISSANCES	en privilégiant les spécificités du secteur professionnel et l'utilisation
(Savoirs associés)	des technologies de l'information et de la communication,
, ,	on se limite à :
S5.2. L'INSERTION DANS L'ORGANISATI	<u>ON :</u>
S5.2.1 - La recherche d'emploi :	
La population active	Caractériser la population active
	Analyser la composition de la population active (sexe, âge, métier)
	Décrire les principaux facteurs qui influent sur le niveau de la
Los coroctóriotiques du morabó du troucil	population active
Les caractéristiques du marché du travail	Observer et caractériser le marché du travail (offre, demande, acteurs, déséquilibre)
	Analyser les causes et l'évolution du chômage
Le profil de poste	Définir la notion de compétence, d'aptitude
	Analyser le profil de poste
	Vérifier l'adéquation du profil de la personne aux besoins de
	l'entreprise
Les canaux de communication et les	Distinguer les différents canaux (presse notamment professionnelle,
organismes spécifiques au marché de	radio, internet)
l'emploi, en France et en Europe	Repérer les différents organismes facilitateurs (service pour l'emploi
L'affra d'ample: edenté e es contesse	SPE, agences d'intérim, syndicats professionnels)
L'offre d'emploi adaptée au secteur professionnel	Analyser une offre d'emploi Sélectionner les offres d'emplois correspondant à un profil établi
Les démarches en matière de recherche et	Repérer les démarches de recherche d'emploi
d'offre d'emploi	Identifier les droits et devoirs du demandeur d'emploi
La lettre de motivation	Identifier les règles d'usage, en France et en Europe, pour la
	rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae
	Rédiger une lettre de motivation
Le curriculum vitae	Présenter un curriculum vitae informatisé
La communication téléphonique	Préparer la communication téléphonique
S5.2.2 - <u>L'embauche et la</u>	Repérer les différentes phases de l'entretien
<u>rémunération :</u>	Repérer les attitudes et le langage à privilégier et à éviter, voire à
L'entretien d'embauche	exclure
	Analyser la législation relative aux entretiens d'embauche (atteinte à
	la vie privée, discrimination) Préparer l'entretien d'embauche
·	ļ <sup>-</sup>
Les tests de sélection	Analyser des tests utilisés dans une procédure d'embauche
Les différents types de contrats de	Distinguer les principaux contrats de travail et les caractériser
travail en vigueur	Identifier le contrat adapté à diverses situations au regard de la
Le control de troueil : con differien :	législation
Le contrat de travail : son utilisation, ses	Analyser un contrat de travail, notamment les clauses spécifiques Dégager les caractéristiques des contrats, les droits et obligations
caractéristiques, les droits et obligations des parties	des parties
Les éléments de la rémunération	Repérer les éléments constitutifs de la rémunération négociés au
	moment de l'embauche
	Dégager les spécificités de la rémunération du secteur professionnel
Les principales formalités liées à	Identifier les formalités obligatoires pour le salarié et l'employeur à
l'embauche : déclarations obligatoires,	l'embauche
visite médicale, inscription au registre du	
personnel, déclaration unique d'embauche	

## baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier Savoirs associés 5 – Environnement économique, juridique et management de l'entreprise (suite)

	LIMITES DE CONNAISSANCES
CONNAISSANCES	en privilégiant les spécificités du secteur professionnel et l'utilisation
(Savoirs associés)	des technologies de l'information et de la communication,
	<u>on se limite à :</u>
S5.2.3 - La structure de	
<u>l'organisation</u> :	
Les fonctions et services de l'organisation	Observer et caractériser des organisations représentatives du
	secteur professionnel
	Repérer et caractériser leurs principales fonctions Identifier les différents services et leurs attributions
La structure de l'organisation	Analyser la structure d'une organisation du secteur professionnel
La structure de l'organisation	Repérer le rôle et la place des principaux acteurs dans cette
	organisation
	Se positionner dans l'organigramme et repérer les liens avec les
	autres services
S5.2.4 - Les règles de vie au sein de	
<u>l'entreprise :</u>	
La communication au sein de l'entreprise	Analyser des situations de communication au sein de l'entreprise
	Vérifier si la communication est adaptée à la cible et à l'objectif en
Les enjeux de la communication interne	fonction du contexte
	Identifier les principes d'une communication efficace (sur le fond et
La libantá diagrapacion at acalimita	sur la forme) au sein de l'entreprise et en mesurer les conséquences
La liberté d'expression et ses limites	Délimiter l'exercice de la liberté d'expression au sein de l'entreprise Faire émerger quelques exemples de délimitation de la liberté
	d'expression tant pour le salarié, que pour l'employeur
Le règlement intérieur : contenu et objectifs	Analyser un règlement intérieur représentatif du secteur
Le regionient interiour : contenta et es jeculo	professionnel
	Identifier les principaux thèmes abordés et repérer les objectifs
Le règlement intérieur : droits et	Repérer les droits et obligations du salarié
obligations du salarié	
Le règlement intérieur : hiérarchie des	Identifier pour le salarié les conséquences en cas de non respect de
différentes sanctions applicables	ces dispositions
Le pouvoir disciplinaire	Indiquer les conditions d'application du pouvoir disciplinaire
OF A LIODO ANIOATION DE LIA OTIVITÉ	Identifier les limites à ce pouvoir
S5.3. <u>L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ</u> :	
S5.3.1 - L'activité commerciale :	
Les couples produits / marchés de	Identifier les couples produits/marchés de l'entreprise
l'entreprise	Table 100 booking production in a control of the co
1	Repérer le positionnement des concurrents
La concurrence	Définir le positionnement de l'entreprise sur ses marchés à partir d'un
	cas concret
Le positionnement	. <u>.</u> ,
La politique commerciale : politique de	Repérer les composantes de la politique commerciale de l'entreprise
produit, de prix, de distribution, de	Justifier le choix de la politique commerciale retenue
communication	

Savoirs associés 5 – Environnement économique, juridique et management de l'entreprise (suite)

### **CONNAISSANCES**

(Savoirs associés)

### LIMITES DE CONNAISSANCES

en privilégiant les spécificités du secteur professionnel et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, on se limite à :

S5.3. L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ (suite) :
--

S5.3.2 - L'organisation	de la
production et du trava	il:

Le processus de production de biens ou de services

Les modes de production industrielle (fabrication à l'unité, en série, en continu, juste à temps...)

La production de services

Les différents modes d'organisation du

Repérer les étapes du processus de production à partir d'une observation du réel

Analyser différents modes de production et les définir tout en présentant les avantages et limites de chacun Repérer le ou les modes de production du secteur professionnel

concerné

Repérer dans le temps l'évolution de l'organisation du travail Caractériser les différents avantages et inconvénients des différents modes d'organisation du travail tant pour le salarié que pour l'entreprise

Repérer les modes d'organisation du travail en fonction du mode de production retenu et du secteur professionnel concerné. Repérer et caractériser les différents facteurs de production

Les facteurs de production (facteur humain et facteur technique)

La productivité Le rendement

L'approvisionnement : niveaux de stocks,

périodicité, réapprovisionnement, coût du stockage

La recherche et la sélection des fournisseurs

La qualité totale : de la conception d'un produit au service après-vente Normes, chartes qualité La démarche qualité et ses enjeux

La durée du travail Les repos, les congés

La flexibilité du temps de travail

La rémunération du travail

La représentation syndicale

Les délégués du personnel, le comité d'entreprise

L'investissement

La formation et la qualification

Identifier les différentes combinaisons des facteurs de production et mesurer leur(s) incidence(s) sur la productivité Repérer les opportunités d'amélioration de la productivité des facteurs

Dégager les enjeux et les conséquences de la productivité et du rendement

Identifier et analyser les modalités d'approvisionnement d'entreprises représentatives du secteur professionnel

Repérer les événements qui déclenchent le réapprovisionnement en fonction de la politique d'approvisionnement

Participer à la recherche et au choix d'un fournisseur

Identifier les références qualité appliquées au secteur professionnel Analyser des démarches qualité en vigueur dans le secteur professionnel

Repérer les enjeux de la démarche qualité pour les organisations Identifier la législation et les accords conventionnels relatifs à la durée du temps de travail, les repos, les congés

Analyser les principales modalités d'application de l'aménagement du temps de travail, en s'appuyant sur les conventions collectives et/ou accords de branche et/ou d'entreprise

Dégager les avantages et les inconvénients de l'aménagement du temps de travail pour le salarié et l'entreprise

Vérifier que la rémunération du salarié est conforme à la législation et à sa situation

Repérer la législation concernant la représentation des salariés (seuil, désignation ...) dans une situation donnée. En dégager les attributions des différentes instances représentatives

du personnel

Savoirs associés 5 – Environnement économique, juridique et management de l'entreprise (suite)

	LIMITES DE CONNAISSANCES
CONNAISSANCES	en privilégiant les spécificités du secteur professionnel et l'utilisation
(Savoirs associés)	des technologies de l'information et de la communication,
	<u>on se limite à :</u>
S5.3. <u>L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ (s</u>	suite):
S5.3.3 - La gestion des ressources	
<u>humaines :</u>	
Les missions du service des ressources	Identifier les principales missions du service des ressources
humaines ou les aspects de la gestion des	humaines
ressources	Définir les principaux objectifs et enjeux de la gestion des ressources
 	humaines
L'entretien individuel d'évaluation	Définir les objectifs de l'entretien individuel pour le salarié et pour
	l'organisation Observer et caractériser un exemple d'entretien individuel
	d'évaluation
Le plan de formation de l'organisation	Identifier les différents dispositifs de formation existants au sein de
Les congés de formation	l'organisation et à l'extérieur de celle-ci
Le droit à la formation	Repérer les enjeux de la formation tant pour le salarié que pour
Le bilan de compétences	l'organisation
	Repérer les droits et obligations de l'employeur et du salarié en
	matière de formation
Les moyens et les enjeux de la motivation	Repérer différents moyens permettant de motiver les salariés
	Identifier les enjeux de la motivation des salariés pour l'organisation
Les conflits individuels et collectifs	et pour le salarié Caractériser les principaux types de conflits
Les commis maividueis et conectiis	Observer les différentes étapes des conflits et repérer leur mode de
Les modes de résolution des conflits	résolution, en s'appuyant sur la législation en vigueur
S5.4. LA VIE DE L'ORGANISATION :	
<del></del>	
S5.4.1 - <u>L'organisation créatrice de</u> richesses :	
Les coûts d'achat, de production, de revient	Identifier les composants des différents coûts
La marge de l'entreprise, le prix de vente	Caractériser les déterminants du prix de vente
Le chiffre d'affaires et le résultat	Repérer le chiffre d'affaires et ses composantes (volume et prix)
Le crime d'ananes et le résultat	Dégager le résultat à partir des charges et produits
	Mesurer la performance de l'entreprise à partir de ces indicateurs
La valeur ajoutée et sa répartition	Définir la notion de valeur ajoutée
	Identifier la répartition de la valeur ajoutée
La croissance de l'organisation	Observer et caractériser le contexte économique (marché,
	concurrence, compétitivité)
	Identifier les objectifs de la croissance (accroissement du chiffre
	d'affaires, des parts de marché)

Savoirs associés 5 – Environnement économique, juridique et management de l'entreprise (suite)	
	LIMITES DE CONNAISSANCES
CONNAISSANCES	en privilégiant les spécificités du secteur professionnel et l'utilisation
(Savoirs associés)	des technologies de l'information et de la communication,
	on se limite à :
S5.4. LA VIE DE L'ORGANISATION : (suit	<u>e) :</u>
S5.4.2 - Les relations avec les	
partenaires extérieurs :	
Les clients/usagers	Repérer les partenaires de l'organisation prenant part aux étapes
Les fournisseurs	d'approvisionnement, de production, de commercialisation,
Les organismes financiers	d'investissement et de financement
Les assurances	
Le mécanisme de la TVA	Repérer la TVA collectée, déductible et à payer
L'imposition des bénéfices	Distinguer les modalités d'imposition des bénéfices dans les
,	entreprises individuelles et les sociétés
Les opérations réalisées avec les	Identifier les documents échangés (reçus/transmis) avec les
partenaires	différents partenaires
	Vérifier, analyser les principaux documents reçus
Les documents administratifs,	Établir quelques documents significatifs du secteur professionnel en
commerciaux, de gestion	respectant la pratique professionnelle
Les différentes modalités de financement	Identifier les opérations réalisées et repérer les droits et obligations
(emprunt, crédit bail)	de l'entreprise et de ses partenaires
La communication avec les partenaires	Analyser des situations de communication avec les partenaires
	Vérifier si la communication est adaptée à la cible et à l'objectif en
Les enjeux de la communication avec les	fonction du contexte
partenaires	Identifier les principes d'une communication efficace selon les
05.40.1	partenaires et en mesurer l'impact
S5.4.3 - La création et la reprise	Repérer les situations de développement d'activités nouvelles, de
<u>d'entreprise :</u>	création, de reprise d'entreprise Définir les valeurs et aptitudes de l'entrepreneur
Le projet de création ou de reprise	Repérer les différents types d'idées, sources de projet (une activité
Le projet de creation ou de reprise	connue, une innovation, une avancée technologique)
	Repérer les différentes étapes de cette démarche de projet
La propriété industrielle et propriété	Repérer et définir les enjeux de la protection de la propriété
intellectuelle	industrielle, de la propriété intellectuelle
	Identifier les règles juridiques essentielles en vigueur relatives à la
	propriété industrielle
	Repérer les procédures pour préserver la propriété industrielle
La connaissance du marché	Analyser des indicateurs locaux et nationaux concernant le secteur
	professionnel
	Estimer le marché au niveau quantitatif et qualitatif
Les éléments prévisionnels du	Estimer le besoin de financement associé au projet
projet (chiffre d'affaires, bilan, résultat) et le	
financement	
Les aides et les incitations à la création	Identifier les principales sources de financement complémentaire :
d'entreprise	aides, exonérations et incitations
Le positionnement sur le marché	Positionner l'entreprise sur le marché
	Dégager la nécessité d'élaborer une stratégie commerciale
Les formes juridiques : leurs	Repérer les principaux déterminants du choix d'une forme juridique :
caractéristiques	notions de régime fiscal et social, niveau de responsabilité
Les formalités de création	Repérer les différentes démarches liées à la création d'entreprise
	Identifier l'aide potentielle apportée par l'agence pour la création
L	d'entreprises, les centres de formalités des entreprises

Savoirs associés 5 – Environnement économique, juridique et management de l'entreprise (suite et fin)

(suite et fin)	
	LIMITES DE CONNAISSANCES
CONNAISSANCES	en privilégiant les spécificités du secteur professionnel et l'utilisation
(Savoirs associés)	des technologies de l'information et de la communication,
	on se limite à :
S5.5. <u>LES MUTATIONS ET LEURS</u>	
INCIDENCES:	
S5.5.1 - Les mutations de	
<u>l'environnement :</u>	
Le contexte économique : les indicateurs	Caractériser les principaux indicateurs économiques
de mesure, la croissance (taux d'inflation,	Repérer les situations de croissance ou de crise et en dégager les
PIB, taux de croissance, solde commercial,	causes
taux de chômage)	Mesurer les effets sur l'activité de l'organisation
L'Union européenne	Repérer des opportunités et des contraintes de l'ouverture des
	marchés pour l'entreprise
La mondialisation	
L'organisation, actrice du développement	Identifier, au sein de l'organisation, des actions mises en œuvre en
durable	faveur du développement durable
	Repérer, au plan national et international, d'autres actions menées
Les politiques de développement durable et	en faveur du développement durable
leurs enjeux	Situer ces actions dans le cadre d'une politique globale de
	développement durable
ļ <u></u>	Définir les enjeux du développement durable
S5.5.2 - Les mutations de	
<u>l'organisation</u> :	0
Les mutations structurelles (restructura-	Observer différentes mutations structurelles et en déduire les
tion, externalisation, délocalisation) et leurs	objectifs poursuivis
incidences	Dégager les incidences sur les plans économique et social
Les situations de défaillance de	Observer des situations de défaillance de l'organisation et repérer les
l'organisation	procédures de résolution adaptées
La GPEC (Gestion Prévisionnelle des	Définir l'importance et le rôle d'une GPEC
Emplois et des Compétences)	Observer des plans sociaux et en dégager les causes et les
Le plan de sauvegarde de l'emploi	incidences
S5.5.3 - <u>Les incidences sur le</u>	
personnel:	
La démission	Identifier les différents cas de rupture
La rupture conventionnelle	Qualifier la démission, sa procédure légale et ses incidences
Le licenciement pour motif personnel	Qualifier le licenciement, ses motifs, ses procédures et ses
Le licenciement économique	incidences
Les conseils de prud'homme	
Les évolutions de carrière	Observer les différentes évolutions de carrière (formation, adaptation,
	mutation, reconversion, promotion) et en dégager leurs
	caractéristiques

## ANNEXE II MODALITÉS DE CERTIFICATION

### ANNEXE II.a. : UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

La définition du contenu des unités constitutives du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

### **UNITÉS CONSTITUTIVES**

## MISE EN RELATION DES CAPACITÉS, DES COMPÉTENCES TERMINALES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS

### U.1 – Epreuve technologique et scientifique

S					S	1				S2			S3				S4		
CAPACITÉS	COMPÉTENCES	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	1	2	3	4	1	2	3
~	C1.1 - Déterminer les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité																		
ORGANISER	C1.2 - Définir les besoins humains, matériels, commerciaux et financiers		-	-	-	-	-	-	-										-
RGAI	C1.3. Collecter, traiter et organiser l'information ; proposer et argumenter																		
ō	C.1.4. Préparer les espaces de travail																		
	C1.5. Identifier les éléments de la qualité																		
RÉALISER	C3.8. Détecter les anomalies																		

S1	La culture professionnelle
S2	Les matières premières
S3	Les techniques professionnelles
S4	Les sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel

# UNITÉS CONSTITUTIVES MISE EN RELATION DES CAPACITÉS, DES COMPÉTENCES TERMINALES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS (suite)

### U.2 – Epreuve de pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel

AC -	COMPÉTENCES						S2 S3						S4			
₹Ā ¯		1	2	4	5	6	7	2	3	1	2	3	4	5	2	3
ORGANI- SER	C.1.4. Préparer les espaces de travail				_	_	-									-
ORG SI	C1.6. Planifier le travail (temps – espace)				1					ı	1	1	-			
	C2.1. Mettre en œuvre les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité															
	C2.2. Réceptionner - stocker															
_	C2.3. Peser, mesurer, quantifier		Ш													
ER	C2.4. Préparer, transformer, fabriquer															
LIS	C2.5. Présenter et valoriser les produits															
RÉALISER	C2.6. Vendre, facturer, encaisser															
8	C2.7. Maintenir en état les postes de travail, les équipements et les outillages									-	-	-	-		-	-
	C2.8. Appliquer les procédures de la démarche qualité															
	C2.9. Réagir aux aléas et mener des actions correctives		_		-	_	_	-	-	-	-	-	-		-	-
	C3.1.Contrôler les matières premières et leurs conditions de conservation							-	-				_		-	_
	C3.2. Contrôler la mise en place et le rangement des postes de travail, du matériel et des locaux															
CONTRÔLER	C3.3. Vérifier l'hygiène corporelle et vestimentaire, les opérations de nettoyage et de désinfection des postes de travail, des outillages, des matériels, des locaux															
	C3.5. Contrôler l'évolution des produits															
	C3.6. Contrôler la conformité de la production / transformation															
	C3.7. Contrôler les conditions de commercialisation des produits															
JER - LISER	C4.1. Communiquer avec les membres de l'équipe, la hiérarchie, des tiers															
COMMUNIQUER -	C4.2. Animer une équipe															
COM	C4.4. Commercialiser les produits															

S1	La culture professionnelle
S2	Les matières premières
S3	Les techniques professionnelles
S4	Les sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel

### **UNITÉS CONSTITUTIVES**

### Unités constitutives de certification

## MISE EN RELATION DES CAPACITÉS, DES COMPÉTENCES TERMINALES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS

### E3 Épreuve de gestion appliquée

### <u>U.31 – E31</u>

<b>"</b>				S5		
CAPACITÉS	COMPÉTENCES	1	2	3	4	5
	C1.2 - Définir les besoins humains, matériels, commerciaux et financiers					
ORGANISER	C1.3. Collecter, traiter et organiser l'information ; proposer et argumenter					
ORG/	C1.5. Identifier les éléments de la qualité					
	C1.6. Planifier le travail (temps – espace)					
RÉALISER	C2.5. Présenter et valoriser les produits					
LER	C3.1.Contrôler les matières premières et leurs conditions de conservation					
CONTRÔLER	C3.7. Contrôler les conditions de commercialisation des produits					
CO	C3.8. Détecter les anomalies C3.9. Vérifier l'application des actions correctives					
- ER -	C4.1. Communiquer avec les membres de l'équipe, la hiérarchie, des tiers				_	
QUEF	C4.2. Animer une équipe					
COMMUNIQUER -	C4.3. Communiquer à l'aide des technologies de l'information et de la communication					
	C4.4. Commercialiser les produits, conseiller					

S5	L'environnement économique, juridique et management
	de l'entreprise

### baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier Unités constitutives de certification

## MISE EN RELATION DES CAPACITÉS, DES COMPÉTENCES TERMINALES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS (suite et fin)

### <u>U.32 – E3 Épreuve de gestion appliquée</u>

"				S5		
CAPACITÉS	COMPÉTENCES	1	2	3	4	5
	C1.2 - Définir les besoins humains, matériels, commerciaux et financiers					
ORGANISER	C1.3. Collecter, traiter et organiser l'information ; proposer et argumenter					
GAN	C.1.4. Préparer les espaces de travail					
O. R	C1.5. Identifier les éléments de la qualité					
	C1.6. Planifier le travail (temps – espace)					
RÉALISER	C2.5. Présenter et valoriser les produits					
ER	C3.1.Contrôler les matières premières et leurs conditions de conservation					
CONTRÔLER	C3.7. Contrôler les conditions de commercialisation des produits					
O S	C3.8. Détecter les anomalies					
	C3.9. Vérifier l'application des actions correctives					
ER -	C4.1. Communiquer avec les membres de l'équipe, la hiérarchie, des tiers					
QUER	C4.2. Animer une équipe					
COMMUNIQUER - COMMERCIALISER	C4.3. Communiquer à l'aide des technologies de l'information et de la communication					
	C4.4. Commercialiser les produits, conseiller					

<b>S</b> 5	L'environnement économique, juridique et management
	de l'entreprise

### baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier

### UNITÉ 33

E3- Sous-épreuve E33 : mathématiques

L'unité mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

**La partie mathématique** est constituée des éléments définis pour le groupement C du programme de mathématiques établi par l'arrêté du 10 février 2009 précité.

### UNITÉS GÉNÉRALES

### UNITES CONSTITUTIVES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

### Unité (U33, épreuve E3) : Mathématiques

"Les objectifs, capacités et connaissances de l'unité de mathématiques sont définis par l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes de mathématiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°2 du 19 février 2009). Ce baccalauréat est rattaché au groupement C." (B.O.E.N. spécial n°2 du 19 février 2009).

### Unité (U4, épreuve E4) : Langue vivante

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n° 2 du 19 février 2009).

### Unité (U51, épreuve E5) : Français

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de français pour les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n°2 du 19 février 2009).

### Unité (U52, épreuve E5) : Histoire, géographie

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n°2 du 19 février 2009).

### Unité (U6, épreuve E6) : Arts appliqués et culture artistique

L'unité englobe l'ensemble des capacités et compétences énumérées par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009)

### Unité (U7, épreuve E7) : Éducation physique et sportive

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

### Unité (UF1, épreuve EF) : Langue vivante

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

## ANNEXE II.b. RÈGLEMENT D'EXAMEN

### Baccalauréat professionnel boulanger pâtissier

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL BOULANGER PÂTISSIER	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissements privés, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle.	Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
---	--	--	---

Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 – Épreuve technologique et scientifique (1)	U.1	4	CCF		Ponctuel écrit	3 h	CCF	
E2 – Épreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel	U.2	9	CCF		Ponctuel écrit pratique et oral	10 h	CCF	
E.3 – Épreuve de gestion appliquée		5		 				
<ul> <li>E 31 - Environnement économique, juridique et management</li> </ul>	U.31	2	CCF		Ponctuel écrit	2h30	CCF	
E32 - Projet professionnel (2)	U.32	2	CCF		Ponctuel oral	30 mn	CCF	
E 33 - Mathématiques	U.33	1	CCF	 	Ponctuel écrit	1 h	CCF	
E.4 - Épreuve de langue vivante	U.4	2	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E.5 - Épreuve de Français – Histoire Géographie	U.5	5						
- Français	U.51	3	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
- Histoire -Géographie	U.52	2	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.6 - Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués	U.6	1	CCF		Ponctuel écrit	3 h	CCF	
E.7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	CCF		Ponctuel pratique	 	CCF	
Epreuve facultative de langue vivante (3)	UF 1		Oral	20 min	Oral	20min	Oral	20min

<sup>(1)</sup> L'épreuve se décompose en deux parties (technologie professionnelle, sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement) d'une durée indicative de 1h30 chacune.

<sup>(2)</sup> La durée de l'épreuve se décompose en : 5 mn de présentation, 25 mn d'échanges avec le jury.

<sup>(3)</sup> Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

## ANNEXE II c DÉFINITION DES ÉPREUVES

### E1 Épreuve technologique et scientifique coefficient : 4

### Finalités et objectifs de l'épreuve

Cette épreuve écrite a pour objectif de vérifier l'acquisition par le candidat de connaissances relatives à l'environnement technologique et scientifique <u>en lien avec l'activité professionnelle.</u> Elle est constituée de deux parties.

<u>La première partie</u> vise à évaluer la culture professionnelle, les connaissances sur les matières premières et sur la technologie des transformations et des fabrications (coefficient 2).

<u>La deuxième partie</u> évalue les connaissances en sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel (coefficient 2).

### Contenu de l'épreuve

L'épreuve porte obligatoirement sur les savoirs associés :

S1: la culture professionnelle,

S2: les matières premières,

S3: Les techniques professionnelles,

S4 : les sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel,

et s'appuie sur les compétences terminales suivantes :

C11 - Déterminer les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité,

C12 - Définir les besoins,

C13 - Collecter, traiter et organiser l'information - proposer et argumenter

C14 - Préparer les espaces de travail

C15 - Identifier les éléments de la qualité

C38 - Détecter les anomalies

### Critères d'évaluation

L'évaluation porte principalement sur :

- l'exactitude des connaissances acquises dans les domaines des savoirs technologiques et des sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel,
- la pertinence des réponses,
- la qualité de la réflexion et de l'argumentation.
- l'aptitude à tirer parti d'une situation professionnelle et d'une documentation fournies,
- la clarté et la riqueur du vocabulaire dans l'expression écrite.

### Déroulement de l'épreuve

Cette épreuve écrite évalue les acquis sur la base d'un questionnement qui prend appui sur la description d'une situation professionnelle commune aux deux parties, voire de situations professionnelles spécifiques. Chaque situation peut être illustrée à l'aide d'une documentation d'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiche technique, test, protocole, résultats d'analyses ...) ou/et de tout autre support professionnel (articles de presse...).

Dans ce contexte, l'épreuve se compose de deux parties distinctes.

L'évaluation des savoirs en technologie comporte obligatoirement des questions sur :

S1: la culture professionnelle

S2: les matières premières

S3: les techniques professionnelles

L'évaluation des sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel comporte obligatoirement des guestions sur :

S4.1 : les sciences appliquées à l'alimentation

S4.2 : les sciences appliquées à l'hygiène

S4.3 : les sciences appliquées à l'environnement professionnel

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant chargé des enseignements de technologie professionnelle et d'un enseignant de sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel.

### Modes d'évaluation

### a) Forme ponctuelle

Épreuve écrite coefficient 4

Durée: 3 heures

Comportant deux parties : technologie professionnelle (40 points), sciences appliquées (40 points) d'une durée indicative de 1 heure 30 chacune.

L'épreuve est conforme à la définition générale précisée précédemment (finalités, critères, contenu, déroulement, modes d'évaluation).

La date de réalisation et les modalités de correction de l'épreuve sont fixées dans le respect de la réglementation en vigueur.

### b) Contrôle en cours de formation (CCF)

Deux situations, organisées dans l'établissement de formation, sont réalisées dans le cadre des séances d'enseignement pour évaluer les acquis lorsque le professeur ou le formateur, en fonction de la préparation des élèves ou des apprentis, juge le moment opportun. Les élèves ou apprentis sont informés préalablement de l'évaluation et de ses objectifs.

Les deux situations d'évaluation écrite répondent aux mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle terminale et sont conçues en fonction des acquis des candidats, conformément aux exigences du référentiel et à la définition de l'épreuve donnée précédemment (finalités, critères, contenu, déroulement). Le contenu des deux évaluations portera sur des champs de connaissances complémentaires.

**Première situation** (30 points : 15 points sur S1 – S2 – S3, 15 points sur S4)

Elle est organisée au cours du dernier trimestre de la classe de première professionnelle.

Elle consiste en un questionnement écrit s'appuyant sur la description d'une ou de situations professionnelles communes. Ce questionnement porte obligatoirement sur chacun des savoirs associés S1, S2, S3, S4.1, S4.2 et S4.3, et pour tout ou partie de leurs contenus, identifiés ci-dessous :

- S1 La culture professionnelle
  - S1.1 Les secteurs d'activités et les acteurs des filières
  - S1.2 Les produits commercialisés
  - S1.4 Le vocabulaire professionnel
  - S1.8 La qualité
    - S1.8.1 Les signes officiels de qualité dans le cadre de la réglementation
    - S1.8.3 Les appellations commerciales et réglementaires
- S2 Les matières premières
  - S2.1 Les matières premières de base
- S3 Les techniques professionnelles
  - S3.1.2 Les procédés de fabrication en boulangerie
  - S3.1.3 Les procédés de fabrication communs à la boulangerie et à la pâtisserie
- S4 Les sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel
  - S4.1 Les sciences appliquées à l'alimentation
    - S4.1.1 1 La nature des constituants alimentaires et rôles nutritionnels
    - S4.1.3 La digestion des aliments

- S4.2 Les sciences appliquées à l'hygiène
  - S4.2.1.1 Diversité du monde microbien
  - S4.2.1.3 Microorganismes nuisibles
  - S4.2.1.4 Barrières antimicrobiennes de l'organisme
  - S4.2.1.5 Maladies alimentaires
  - S4.2.2 Parasitoses alimentaires
  - S4.2.4.1 Hygiène du personnel
  - S4.2.4.2 Gestion des matières premières
  - S4.2.4.3 Hygiène du milieu et du matériel
- S4.3 Les sciences appliquées à l'environnement professionnel (locaux, équipements)
  - S4.3.1 Alimentation en énergie
  - S4.3.2 Alimentation en eau froide
  - S4.3.4.4 Matériaux utilisés dans le secteur professionnel

# Deuxième situation (50 points : 25 points sur S1 – S2 – S3, 25 points sur S4) :

Elle est organisée au cours du troisième trimestre de la classe de terminale professionnelle.

Elle consiste en un questionnement écrit s'appuyant sur la description d'une ou de situations professionnelles communes. Ce questionnement porte obligatoirement sur chacun des savoirs associés S1, S2, S3, S4.1, S4.2 et S4.3, et pour tout ou partie de leurs contenus, identifiés ci-dessous :

- S1- La culture professionnelle
  - S1.3 L'approche sensorielle
  - S1.5 Les locaux et annexes
  - S1.6 Les équipements, matériels et outillages
  - S1.7 Les documents de travail
  - S1.8 La qualité
- S2 Les matières premières
  - S2.2 Les matières complémentaires
  - S2.3 Les ingrédients et produits d'addition
- S3 Les techniques professionnelles
  - S3.1.4 Les procédés de fabrication en pâtisserie
  - S3.2 Les fermentations
  - S3.3 Les cuissons et après cuissons
  - S3.4 La conservation des produits
- S4 Les sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement professionnel
  - S4.1 Les sciences appliquées à l'alimentation
    - S4.1.1.2 Les modifications subies par les constituants alimentaires / principales propriétés physico chimiques mises en œuvre en pratique professionnelle
    - S4.1.2 La nutrition
  - S4.2 Les sciences appliquées à l'hygiène
    - S4.2.1.2 Microorganismes utiles
    - S4.2.1.3 Microorganismes nuisibles
    - S4.2.3 Toxicologie alimentaire
    - S4.2.4.4 Hygiène et mise en oeuvre des protocoles de travail
    - S4.2.5 Valorisation et contrôle de la qualité alimentaire
  - S4.3 Les sciences appliquées à l'environnement professionnel (locaux, équipements)
    - S4.3.3 Équipements spécifiques des locaux professionnels
    - S4.3.4.1- Éclairage des locaux
    - S4.3.4.2 Évacuation des matières usées
    - S4.3.4.3 Ventilation et climatisation des locaux professionnels
    - S4.3.5 Santé et sécurité au travail

La commission d'évaluation propose une note transmise au jury final qui arrête la note définitive. L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef de centre d'examen.

# E2 Épreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel Coefficient : 9

# Finalités et objectifs

Cette épreuve vise à apprécier les compétences professionnelles acquises par le candidat au cours de sa formation, tant en établissement de formation qu'en entreprise.

L'épreuve permet de s'assurer que le candidat est capable de mettre en œuvre les capacités suivantes :

- organiser la production,
- réaliser et présenter des fabrications,
- contrôler
- communiquer et commercialiser

# Contenu de l'épreuve

L'épreuve pratique porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.4. Préparer les espaces de travail
- C1.6. Planifier le travail dans le temps et l'espace
- C2.1. Mettre en œuvre des mesures d'hygiène
- C2.2. Réceptionner, stocker
- C2.3. Peser, mesurer, quantifier
- C2.4. Préparer, transformer, fabriquer
- C2.5. Présenter et valoriser les produits
- C2.6. Vendre, facturer, encaisser
- C2.7. Maintenir en état les postes de travail
- C2.8. Appliquer les procédures de la démarche qualité
- C2.9. Réagir aux aléas et mener des actions correctives
- C3.1. Contrôler les matières premières et leurs conditions de conservation
- C3.2. Contrôler la mise en place des postes de travail
- C3.3. Vérifier l'hygiène corporelle et vestimentaire, les opérations de nettoyage et de désinfection des postes de travail, des outillages, des matériels, des locaux
- C3.5. Contrôler l'évolution des produits
- C3.6. Contrôler la conformité de la production/transformation
- C3.7. Contrôler les conditions de commercialisation des produits
- C4.1. Communiquer avec les membres de l'équipe, la hiérarchie, des tiers
- C4.2. Animer une équipe
- C4.4. Commercialiser les produits, conseiller

et sur tout ou partie des savoirs associés suivants :

- S1.1. Les secteurs d'activité et les acteurs des filières
- S1.2. Les produits commercialisés
- S1.4. Le vocabulaire professionnel
- S1.5. Les locaux et annexes
- S1.6. Les équipements, matériels et outillage
- S1.7. Les documents de travail
- S2.1. Les matières premières de base
- S2.2. Les matières complémentaires
- S3.1. Les transformations
- S3.2. Les préparations de base et leurs techniques dans l'activité traiteur
- S3.3. Les cuissons
- S3.4. La conservation des produits
- S3.5. La commercialisation
- S4.2.4.1. Hygiène du personnel
- S4.2.4.3. Hygiène du milieu et du matériel
- S4.2.4.4. Hygiène et mise en œuvre des protocoles de travail
- S4.2.5. Valorisation et contrôle de la qualité alimentaire
- S4.3.3.1. Équipement spécifique des locaux et des matériels
- S4.3.3.2. Production et utilisation du froid
- S4.3.4.2. Évacuation des matières usées.

# Critères d'évaluation :

L'évaluation porte sur :

la pertinence de l'organisation et de la durée des étapes de transformation et de fabrication,

la nature et la cohérence des tâches confiées au commis,

la qualité du document - soin, précision du vocabulaire,

le comportement professionnel (gestion des énergies et des fluides, utilisation rationnelle des matériels et des matières premières) et le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail,

le respect de la commande.

la maîtrise des techniques de fabrication de boulangerie et de réalisaton traiteur associée,

la maitrise des techniques de fabrication de pâtisserie et de réalisation traiteur associée,

la conduite du commis,

le respect des règles de présentation - analyse et remédiations en matière de disposition et d'étiquetage,

la qualité des finitions et des présentations des fabrications,

l'exploitation du thème (créativité, originalité),

les qualités organoleptiques des fabrications de boulangerie et de pâtisserie.

l'argumentation commerciale.

# Déroulement et modalités d'organisation :

a) Épreuve ponctuelle : écrite, pratique et orale

coefficient 9

Durée: 10 heures

L'épreuve est décomposée en deux parties distinctes dans le temps se déroulant sur deux journées :

# 1<sup>ère</sup> iournée :

La première journée, l'épreuve, d'une durée de 4 heures, comporte deux phases :

1/ une phase écrite, d'une durée laissée à l'initiative du candidat dans la limite maximum d'une heure

À partir d'une commande comportant la fabrication de :

- 3 produits de boulangerie et une réalisation traiteur fabriquée à partir de l'une des trois pâtes mises en œuvre :
  - pain de tradition française 7kg de farine mis en œuvre décliné en pains (2 formes), baguettes non farinées et 16 petits pains en quatre formes différentes ;
  - pain spécial 2 kg de farine(s) mis en œuvre (2 formes);
  - pâte levée feuilletée ou pâte levée 0,5 kg de farine mis en œuvre ;
  - et une pièce de décor à thème en pâte levée (pâte à party) et/ou pâte morte.
- 3 produits de pâtisserie et une réalisation traiteur :
  - un entremets pour 8 personnes, monté en cercle, décor en adéquation avec le thème (fiche technique fournie);
  - pâte à choux (1/4 de litre) en 2 réalisations : une glacée au fondant le reste pouvant être décliné en grande pièce (4 personnes) ou pièces individuelles ou réductions ;
  - une réalisation de petits fours secs et une réalisation en pâte feuilletée ou en pâte friable,

et à partir d'un thème imposé, d'une fiche technique correspondant à un entremets, d'une grille horaire vierge, et de contraintes d'organisation, le candidat doit :

- ordonnancer les principales étapes de préparation et de fabrication sur la première journée de travail pour son commis et lui-même (4 heures) et la deuxième journée de travail (6 heures en autonomie, non compris une pause obligatoire) ;
- estimer le temps de réalisation de chaque étape.

Il procède par ailleurs au calcul des quantités nécessaires de matières premières pour une fabrication donnée, le carnet de recettes est autorisé.

Les modèles de fiches techniques et de planning d'organisation du travail sont diffusés dans la circulaire nationale d'organisation des épreuves conformément à la réglementation.

# 2/ une phase pratique:

Cette partie permet au candidat, assisté d'un commis du même champ professionnel, de réaliser toutes les préparations préliminaires nécessaires à la commande en boulangerie, en pâtisserie et en produits traiteur. Le candidat réalise en autonomie les fabrications.

Des produits alimentaires intermédiaires peuvent être mis à disposition du candidat dans le cadre de ses fabrications.

Le candidat remet en état son espace de travail.

# 2<sup>ème</sup> journée :

La deuxième journée d'une durée de 6 heures sans commis (hors pause obligatoire) comprend :

une phase pratique de fabrication : le candidat réalise et finalise les fabrications dans le respect du thème imposé.

une phase de présentation : le candidat met en valeur ses fabrications sous la forme d'un buffet,

une phase de dégustation et d'argumentation commerciale: le jury choisit un produit de boulangerie et un produit de pâtisserie parmi les fabrications présentées. Le candidat procède à une argumentation commerciale des deux fabrications et à une dégustation partagée avec les membres du jury (10 minutes maximum).

L'épreuve est conforme à la définition générale précisée précédemment (finalités, critères, contenu, déroulement, modes d'évaluation). La date de réalisation et les modalités de correction de l'épreuve sont fixées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le candidat remet en état son espace de travail.

#### b) Contrôle en cours de formation

Trois situations distinctes, deux organisées dans l'établissement de formation dans le cadre des séances de travaux pratiques habituels et une en entreprise, sont réalisées pour évaluer les acquis lorsque le professeur ou le formateur, en fonction de la préparation des élèves ou des apprentis, juge le moment opportun. Les élèves ou apprentis sont informés préalablement de l'évaluation et de ses objectifs.

Ces situations répondent aux mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle terminale et sont conçues en fonction des acquis des candidats, conformément aux exigences du référentiel et à la définition de l'épreuve donnée précédemment (finalités, critères, contenu, déroulement).

# <u>Première situation d'évaluation</u> (60 points)

Elle est réalisée entre la fin de la seconde année de formation et, au plus tard, la fin du premier semestre de l'année de terminale professionnelle.

Elle comporte quatre phases distinctes :

- **une partie écrite** : d'organisation du travail et de gestion du commis (d'une durée de 30 minutes environ) :
- une partie pratique de fabrication : cette phase permettra au candidat, assisté d'un commis (2 heures maximum) du même champ professionnel, de réaliser toutes les préparations préliminaires nécessaires à la commande. Le candidat finalise en autonomie les fabrications ;
- une partie présentation : le candidat expose ses fabrications sous la forme d'un buffet ;
- une partie dégustation et argumentation commerciale : le jury choisit un produit de boulangerie parmi les fabrications présentées. Le candidat procède à une argumentation commerciale de la fabrication et à une dégustation partagée avec les membres du jury (10 minutes maximum).

Lors de la partie pratique de fabrication, le candidat n'est pas évalué sur la conduite du commis. Cette évaluation est réalisée lors de la deuxième situation.

La partie écrite organisation du travail et les pétrissages sont réalisés mécaniquement à l'avance par le candidat dans son établissement de formation, dans un temps compris dans celui de l'épreuve.

Le support de l'évaluation est une commande permettant la mise en œuvre de techniques de base de boulangerie, c'est-à-dire 3 produits de boulangerie et une réalisation traiteur fabriquée à partir de l'une des trois pâtes mises en œuvre :

- pain de tradition française 7 kg de farine mis en œuvre décliné en pains (2 formes), baguettes non farinées et 16 petits pains en quatre formes différentes ;
- pain spécial 2 kg de farine(s) mis en œuvre (2 formes) ;
- pâte levée feuilletée ou pâte levée 0,5 kg de farine mis en œuvre ;
- une pièce de décor à thème en pâte levée (pâte à party) et/ou pâte morte.

Les modèles de fiches techniques et de planning d'organisation du travail sont diffusés dans la circulaire nationale d'organisation des épreuves conformément à la réglementation. Des produits alimentaires intermédiaires peuvent être mis à disposition du candidat dans le cadre de ses fabrications. Les produits seront exposés sous la forme d'un buffet, dans le respect de la commande et du thème.

#### Deuxième situation d'évaluation

(60 points)

Elle est réalisée en centre de formation à la fin de la dernière année de formation (épreuve écrite, pratique et orale)

Un commis est mis à la disposition du candidat pour la durée de l'épreuve.

Cette situation d'évaluation comporte quatre phases distinctes :

- **une phase écrite** <u>:</u> d'organisation du travail et de gestion du commis (d'une durée de 30 minutes environ).
- **une phase pratique de fabrication** : cette phase permettra au candidat, assisté d'un commis (2 heures maximum) du même champ professionnel, de réaliser toutes les préparations préliminaires nécessaires à la commande. Le candidat finalise en autonomie les 3 produits de pâtisserie et une réalisation traiteur :
  - un entremets 8 personnes, monté en cercle, décor en adéquation avec le thème (fiche technique fournie),
  - pâte à choux (1/4 de litre) en 2 réalisations : une glacée au fondant le reste pouvant être décliné en grande pièce (4 personnes) ou pièces individuelles ou réductions,
  - une réalisation de petits fours secs,
  - et une réalisation en pâte feuilletée ou en pâte friable.
- une phase présentation: le candidat expose ses fabrications sous la forme d'un buffet.
- une phase dégustation et argumentation commerciale : le jury choisit un produit de pâtisserie parmi les fabrications présentées. Le candidat procède à une argumentation commerciale de la fabrication et à une dégustation partagée avec les membres du jury (10 minutes maximum).

La partie écrite d'organisation du travail et les préparations préliminaires peuvent être réalisés à l'avance par le candidat dans son établissement de formation, dans un temps compris dans celui de l'épreuve.

Le support de l'évaluation est une commande permettant la mise en œuvre des différentes techniques et un enchaînement des tâches à accomplir.

Les produits seront exposés sous la forme d'un buffet, dans le respect de la commande et du thème. La fiche technique de l'entremets est fournie au candidat.

# Troisième situation d'évaluation

(60 points)

Elle est réalisée en entreprise au cours du dernier trimestre de la dernière année de formation.

Les compétences évaluées en entreprise sont complémentaires de celles évaluées en établissement. Elles sont repérées et choisies conjointement par l'enseignant chargé des enseignements professionnels en établissement de formation et le tuteur ou maître d'apprentissage désigné par le chef d'entreprise.

Elles prennent en compte la nature des activités réalisées dans l'entreprise (fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie et produits traiteurs).

#### Seront obligatoirement évalués :

- le comportement professionnel, l'intégration dans une équipe, l'autonomie,
- la mise en œuvre des préparations, des compositions, des fabrications,
- la capacité à contrôler et à proposer des améliorations, des solutions, des innovations,
- la capacité à gérer et à optimiser la production et l'équipe,
- la capacité à commercialiser les produits (dynamique de vente, argumentation, ...).

#### En contrôle en cours de formation, la commission d'évaluation est composée :

- pour les situations en établissements, du professeur ou du formateur de spécialité en charge de la formation de l'élève ou de l'apprenti et d'un professionnel. En l'absence de ce dernier, l'évaluation pourra se dérouler ;
- pour la situation évaluée en entreprises, du formateur de l'entreprise d'accueil et du professeur de la spécialité.

La commission propose une note au jury final qui arrête la note définitive.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux modalités synthétisées en page suivante, l'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef de centre.

# Synthèse des modalités d'évaluation en forme ponctuelle et CCF :

ÉPREUVE PONCTUELLE		ÉPREUVE CCF					
U2 Epreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel		Seconde	Première	Terminale			
				S 1	S 2	S 3	
Organigramme	20			5	10		
Transformation Fabrication	110			40	35	30	
Présentation	20			5	5	10	
Dégustation	10			5	5		
Argumentation commerciale	20			5	5	20	
TOTAL	180			60	60	60	

DESCRIPTIF de l'ÉPREUVE PONCTUELLE							
Phase d'organisation du travail		20					
Réalisation d'un organigramme des tâches sur les deux journées de travail, dont une journée avec un commis	20	12 6+2					
Phase de transformation – fabrication	110						
Comportement professionnel, conduite du commis	30	15 15					
Fabrication de produits de boulangerie	40	40					
Fabrication de produits de pâtisserie	40	40					
Phase de présentation	20						
Présentation de produits de boulangerie et de pâtisserie	20	10 10					
Phase de dégustation – argumentation commerciale	30						
Dégustation	10	10					
Argumentation commerciale		20					

# E3 Épreuve de gestion appliquée Coefficient 5

Cette épreuve vise à apprécier l'aptitude du candidat à mobiliser les connaissances acquises dans les diverses composantes de la formation relevant du domaine de l'environnement économique, juridique, le management d'entreprise et relevant des mathématiques pour les utiliser dans une perspective professionnelle. Elle comporte trois sous épreuves :

E31 : Environnement économique, juridique et management (coefficient 2)

E32: Projet professionnel (coefficient 2)

E33 : Mathématiques (coefficient 1)

# E31 Environnement économique, juridique et management (sous forme d'étude de cas d'entreprises du secteur professionnel) (40 points)

#### Finalités et objectifs de l'épreuve

Cette épreuve écrite a pour objectif de vérifier l'acquisition par le candidat de connaissances relatives à l'environnement économique, juridique et de management, et plus particulièrement à apprécier son aptitude à exploiter une documentation décrivant le contexte de la création, de la reprise et du fonctionnement d'entreprises du secteur de l'alimentation spécifique au diplôme.

#### Contenu de l'épreuve

L'épreuve porte sur les savoirs associés S51, S52, S53, S54 et S55.

Elle prend appui sur les compétences C12, C13, C15, C16, C25, C31, C37, C38, C39, C41, C42, C43 et C44.

# Critères d'évaluation :

#### L'évaluation porte sur :

- l'exactitude des connaissances acquises dans les domaines des savoirs liés à l'environnement, économique, juridique et de management de l'entreprise,
- l'aptitude à tirer parti d'un contexte professionnel et d'une documentation fournis,
- la qualité de la réflexion et de l'argumentation.
- la pertinence des réponses formulées,
- la clarté et la riqueur de l'expression écrite.

#### Déroulement de l'épreuve

Cette épreuve écrite doit permettre d'évaluer le candidat sur les compétences et les savoirs associés cités dans les finalités, objectifs et contenu de l'épreuve. Elle s'appuie sur une ou plusieurs situations professionnelles illustrées par une documentation d'entreprises ou de tout autre support professionnel du secteur concerné par le diplôme.

#### Modalités d'évaluation

# a) Épreuve ponctuelle écrite

coefficient 2

Durée : de 2 heures 30

La correction est effectuée par des enseignants d'économie et gestion.

L'épreuve est conforme à la définition générale précisée précédemment (finalités, critères, contenu, déroulement, modes d'évaluation).

La date de réalisation et les modalités de correction de l'épreuve sont fixées dans le respect de la réglementation en vigueur.

#### b) Contrôle en cours de formation (CCF)

Deux situations, organisées dans l'établissement de formation, sont réalisées dans le cadre des séances d'enseignement habituel d'économie et gestion pour évaluer les acquis lorsque le professeur ou le formateur, en fonction de la préparation des élèves ou des apprentis, juge le moment opportun. Les élèves ou apprentis sont informés préalablement de l'évaluation et de ses objectifs.

Les deux situations d'évaluation écrite répondent aux mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle terminale et sont conçues en fonction des acquis des candidats, conformément aux exigences du référentiel et à la définition de l'épreuve donnée précédemment (finalités, critères, contenu).

Chaque situation vise, à partir d'une situation professionnelle contextualisée à évaluer par sondage les compétences terminales acquises par les élèves.

# 1ère situation d'évaluation : évaluation écrite en établissement de formation (15 points)

La première situation d'évaluation, d'une durée de 1h30 maximum, a lieu avant la fin de l'année civile précédant l'examen.

Elle porte sur les thèmes suivants :

- S5.1.2 La diversité des organisations, leur finalité et leur réalité
- S5.1.3 Les domaines d'activités des organisations
- S5.1.4 L'environnement économique, juridique et institutionnel
- S5.3.1 L'activité commerciale
- S5.3.2 L'organisation de la production et du travail
- S5.3.3 La gestion des ressources humaines

Les connaissances évaluées porteront sur au moins trois de ces thèmes.

# 2ème situation d'évaluation : évaluation écrite en établissement de formation (25 points)

Pour tous les candidats, cette deuxième situation d'évaluation, d'une durée de 1h30 maximum, a lieu en fin du dernier trimestre de formation.

Elle porte sur les thèmes suivants :

- S5.4.1 L'organisation créatrice de richesses
- S5.4.2 Les relations avec les partenaires extérieurs
- S5.5.1 Les mutations de l'environnement
- S5.5.2 Les mutations de l'organisation
- S5.5.3 Les incidences sur le personnel

Les connaissances évaluées porteront sur au moins trois de ces thèmes.

Le professeur propose une note au jury final qui arrête la note définitive.

Conformément à la réglementation et aux modalités d'organisation de l'évaluation, l'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef de centre.

# E32 Sous-épreuve sur dossier : projet professionnel Coefficient 2

# Finalités et objectifs de l'épreuve

Cette épreuve orale a pour objectif d'évaluer :

- les compétences du candidat à présenter son projet professionnel, argumenter ses choix et à communiquer,
- ses connaissances en lien avec les savoirs associés listés ci-dessous.

# Contenu de l'épreuve

L'épreuve porte sur les savoirs associés d'environnement économique, juridique et de management et sur ceux du domaine professionnel support du projet présenté :

- S5.1.1 Un secteur professionnel une diversité de métiers
- S5.2.1 La recherche d'emploi
- S5.2.2 L'embauche et la rémunération
- S5.2.3 La structure de l'organisation
- S5.2.4 Les règles de vie au sein de l'entreprise
- S5.4.3 La création et la reprise d'entreprise

# Elle prend appui sur les compétences :

C1.3, C.4.1, C4.2 et C4.3.

# Critères d'évaluation

# L'évaluation porte sur :

- la qualité de l'exposé,
- la cohérence du projet,
- l'aptitude à argumenter et à convaincre,
- la pertinence des réponses formulées,
- la clarté et la riqueur de l'expression orale.

#### Déroulement de l'épreuve et modalités d'évaluation

Cette épreuve orale prend appui sur un dossier et se déroule en deux phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : le candidat présente d'abord, sans être interrompu, son projet professionnel (au maximum 5 minutes),
- 2<sup>ème</sup> phase : il dialogue ensuite avec la commission d'évaluation pour argumenter ce projet (25 minutes au maximum) et démontrer son aptitude à s'exprimer sur les activités qu'il envisage de mener dans le secteur professionnel lié à sa formation.

Les modalités d'évaluation (nombre d'exemplaires du dossier, date de dépôt du dossier, grille d'évaluation de l'épreuve) sont définies dans la circulaire nationale d'organisation des épreuves du baccalauréat professionnel.

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'économie et gestion et éventuellement d'un professeur de spécialité ou/et d'un professionnel

En l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve.

Si le dossier est incomplet, le candidat peut néanmoins être interrogé et une note lui est attribuée.

# Contenu du dossier

Le projet professionnel du candidat est matérialisé par un dossier de 3 à 5 pages maximum, hors annexes, élaboré à l'aide de l'outil informatique. Ce document est structuré de façon à mettre en évidence :

- la présentation du candidat et de son cursus,
- sa connaissance du secteur professionnel et de ses métiers en s'appuyant sur ses acquis en centre de formation, du fruit de ses recherches personnelles et de l'expérience acquise en entreprise,
- la présentation structurée et argumentée de son projet professionnel (objectifs à court et moyen terme, motivations, démarches).

Le dossier sert uniquement de support à l'épreuve et n'est pas évalué en tant que tel. Il est remis à la commission au début de l'épreuve.

#### a) Épreuve ponctuelle : orale de 30 minutes Coefficient 2

Elle prend appui sur un dossier précédemment défini et se déroule conformément à la définition générale de l'épreuve (finalités, critères, contenu, déroulement, modes d'évaluation).

La date de réalisation et les modalités de correction de l'épreuve sont fixées dans le respect de la réglementation en vigueur.

# b) Contrôle en cours de formation (40 points)

Une situation d'évaluation est organisée en fin de la dernière année de formation du cursus. Son déroulement obéit aux mêmes principes que ceux définis pour l'épreuve ponctuelle.

La commission d'évaluation propose une note transmise au jury final qui arrête la note définitive.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

# E33 - Mathématiques : coefficient 1

# Objectifs

L'évaluation en mathématiques a pour objectifs :

- d'apprécier la solidité des connaissances des candidats et leur capacité à les mobiliser dans des situations liées à la profession;
- de vérifier leur aptitude au raisonnement et leur capacité à analyser correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à apprécier leur portée;
- d'apprécier leurs qualités dans le domaine de l'expression écrite et de l'exécution de tâches diverses (tracés graphiques, calculs à la main ou sur machine).

# • Formes de l'évaluation :

# →Ponctuelle écrite

Elle se déroule impérativement sur une durée de 1 heure.

Le formulaire officiel de mathématiques est intégré au sujet de l'épreuve. L'utilisation des calculatrices pendant l'épreuve est autorisée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Le sujet proposé est une étude de cas comptable permettant de vérifier que le candidat est capable de mobiliser ses connaissances et de mettre au point un raisonnement pour résoudre un problème en liaison avec une situation professionnelle.

L'utilisation de calculatrices pendant cette évaluation est autorisée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le formulaire officiel de mathématiques est intégré au sujet de l'épreuve.

# → Contrôle en cours de formation :

La sous-épreuve mathématiques comporte trois situations d'évaluation comptant chacune pour un tiers du coefficient de cette unité.

- Deux situations d'évaluation, situées respectivement dans la seconde partie et en fin de formation, respectent les points suivants :
- a) Ces évaluations sont écrites et la durée de chacune est d'environ une heure trente.
- b) Les situations comportent des exercices de mathématiques recouvrant une part très large du programme. Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué aux candidats pour qu'ils puissent gérer leurs travaux.

Dans chaque spécialité de baccalauréat professionnel les thèmes mathématiques qu'ils mettent en jeu portent principalement sur les chapitres les plus utiles pour les autres enseignements.

Lorsque les situations s'appuient sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative aux disciplines considérées n'est exigible des candidats pour l'évaluation en mathématiques et toutes les explications et indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

- c) Il convient d'éviter toute difficulté théorique et toute technicité mathématique excessive.

  La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à un candidat moyen de traiter le sujet et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- d) L'utilisation des calculatrices pendant chaque situation d'évaluation est définie par la réglementation en vigueur aux examens et concours relevant de l'Education Nationale.
- e) Les deux points suivants doivent être impérativement rappelés aux candidats :
  - La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront pour une part importante dans l'appréciation des copies ;
  - L'usage des calculatrices et du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.
- Une troisième situation d'évaluation est la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint) et la présentation orale (individuelle) d'un dossier comportant la mise en oeuvre de savoir-faire mathématiques en liaison directe avec la spécialité de chaque baccalauréat professionnel. Ce dossier peut prendre appui sur le travail effectué au cours des périodes de formation en milieu professionnel. Au cours de l'oral dont la durée maximale est de vingt minutes, le candidat sera amené à répondre à des questions en liaison directe avec le contenu mathématique du dossier.

# E4: ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE

Coefficient 2 Unité 4

#### 1. OBJECTIFS ET CONTENU:

Cette épreuve vise à apprécier la compréhension de la langue étrangère et l'expression dans cette langue. Elle porte sur des thèmes liés à la vie socio-professionnelle en général ou à un aspect de la civilisation du pays.

# 2. MODES D'EVALUATION

# 2.1. Épreuve ponctuelle :

Elle donne lieu à une évaluation écrite d'une durée de 2 heures (Arrêté du 6 avril 1994, B.O. n° 21 du 26 mai 1994).

Elle comprend deux parties notées respectivement sur 12 points et 8 points :

# ♦ 1ère partie : Compréhension

À partir d'un document en langue étrangère, le candidat doit répondre en français à des questions en français révélant sa compréhension du texte en langue étrangère.

Il pourra être invité à justifier ses réponses par une citation extraite du document et à fournir la traduction de quelques passages choisis.

# ♦ 2<sup>ème</sup> partie : Expression

Cette partie de l'épreuve consiste en :

- d'une part des exercices visant à tester en situation les compétences linguistiques (4 points) ;
- d'autre part une production semi-guidée qui pourra être liée au document proposé pour l'évaluation de la compréhension (4 points).

L'utilisation du dictionnaire bilingue est autorisée.

# 2.2. Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation correspondant aux quatre capacités :

- A compréhension écrite;
- B compréhension de l'oral;
- C expression écrite;
- D expression orale.

# ♦ A - Compréhension écrite

À partir d'un ou deux supports en langue vivante étrangère, la compréhension de la langue considérée sera évaluée par le biais de :

- réponses en français à des questions ;
- résumé en français du document ;
- compte rendu du document ;
- traduction.

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- repérage/identification
- mise en relation des éléments identifiés
- inférence

Critères : intelligibilité et pertinence de la réponse.

# ♦ B - Compréhension de l'oral

À partir d'un support audio-oral ou audio-visuel, l'aptitude à comprendre le message auditif en langue vivante étrangère sera évaluée par le biais de :

- réponses à des questions factuelles simples sur ce support ;
- QCM;

- reproduction des éléments essentiels d'information compris dans le document.

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- anticipation;
- repérage/identification;
- association des éléments identifiés ;
- inférence.

#### **♦** *C* - *Production écrite*

La capacité à s'exprimer par écrit en langue vivante étrangère sera évaluée par le biais d'une production guidée d'un paragraphe de 10 à 15 lignes. Le message portera sur l'expérience professionnelle ou personnelle du candidat ou bien sur un aspect de civilisation (questions pouvant prendre appui sur un court document écrit ou une image).

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- mémorisation ;
- mobilisation des acquis ;
- aptitude à la reformulation ;
- aptitude à combiner les éléments acquis en énoncés pertinents et intelligibles ;
- utilisation correcte et précise des éléments linguistiques contenus dans le programme de consolidation de seconde : éléments grammaticaux : déterminants, temps, formes auxiliées, modalité, connecteurs...

Éléments lexicaux : Cf. liste contenue dans le référentiel ou le programme de langue vivante du BEP. Construction de phrases simples, composées, complexes.

#### **♦** *D* - <u>Production orale</u>

Il s'agit d'évaluer la capacité à s'exprimer oralement en langue vivante étrangère de façon pertinente et intelligible.

Le support proposé permettra d'évaluer l'aptitude à dialoguer en langue vivante étrangère à l'aide de constructions simples, composées, dans une situation simple de la vie courante. Ce dialogue pourra porter sur des faits à caractère personnel, de société ou de civilisation.

Le candidat devra faire preuve des compétences suivantes :

- mobilisation des acquis ;
- aptitude à la reformulation ;
- aptitude à combiner les éléments acquis en énoncés pertinents et intelligibles.

Exigences lexicales et grammaticales : cf. le programme de consolidation de seconde et le référentiel ou le programme de langue vivante du BEP.

# E5 : ÉPREUVE DE FRANÇAIS, HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Coefficient 5 Unité 5

# Cette épreuve est constituée de deux sous-épreuves :

- Sous-épreuve E51 (unité U51) : Français
- Sous-épreuve E52 (unité U52) : Histoire et géographie

# **SOUS-EPREUVE E51: FRANÇAIS**

Coefficient: 3 Unité U51

# 1. ÉPREUVE PONCTUELLE

L'évaluation se fait sous forme d'une évaluation écrite d'une durée de 2 heures 30.

Elle s'appuie sur un ou plusieurs textes ou documents (textes littéraires, textes argumentatifs, textes d'information, essais, articles de presse, documents iconographiques).

L'évaluation comporte deux parties :

- une première partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités de compréhension,
- une deuxième partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités d'expression.
- Dans la première partie, deux ou trois questions permettent de vérifier la capacité du candidat de comprendre le sens global des documents, d'en dégager la construction, d'en caractériser la visée, le ton, l'écriture...
- La seconde partie permet d'évaluer la capacité du candidat d'exposer un point de vue ou d'argumenter une opinion. Le type d'écrit attendu s'inscrit dans une situation de communication précisée par l'énoncé (lettre, synthèse rédigée, article...). Le sujet précise la longueur du texte à rédiger.

Le nombre de points attribués à chacune des parties de l'épreuve est indiqué dans le sujet. Dans tous les cas, la note globale est attribuée sur 20 points.

# 2. CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation permettant de tester les capacités de compréhension et d'expression du candidat. Elles sont de poids équivalent. Elles reposent à la fois sur des supports fonctionnels et sur des supports fictionnels ou littéraires. On précisera chaque fois que nécessaire la situation de communication : destinataire, auditoire, etc.

#### ♦ Situation A

- a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat d'analyser ou de synthétiser.
- b) Exemples de situation :
  - supports fonctionnels : fiche d'analyse de tâches ; prises de notes
  - supports fictionnels/littéraires : fiche de lecture ; synthèse d'une activité de lecture

#### ♦ Situation B

- a) Objectif: évaluation de la capacité du candidat de rendre compte ou transposer ou développer.
- b) Exemples de situation :
  - supports fonctionnels: rapport d'intervention en milieu professionnel; fiche de présentation d'un produit, rédaction d'un texte publicitaire à partir de documents; lettre, articles; argumentation à partir d'un dossier ;
  - supports fictions/littéraires: commentaire de lettre, d'images; argumentation à partir d'une lecture.

#### **♦ Situation C**

- a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat à exposer ou transmettre un message oral
- b) Exemples de situation :
  - présentation d'un dossier disciplinaire ou interdisciplinaire
  - compte rendu de lecture, de visite, de stage...
  - rapports des travaux d'un groupe.

#### ♦ Situation D

- a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat à participer ou animer
- b) Exemples de situation :
  - participation à un entretien (embauche...)
  - participation à un débat
  - participation à une réunion
  - animation d'un groupe, d'une équipe (entreprise).

# **SOUS-EPREUVE E52: HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

Coefficient : 2 Unité U52

# 1. ÉPREUVE PONCTUELLE : évaluation écrite d'une durée de 2 heures

Cette sous-épreuve porte sur le programme de la classe terminale du baccalauréat professionnel, sur un thème précis et les notions qui lui sont associées.

Le candidat a le choix entre deux sujets. Il doit faire la preuve de ses capacités de comprendre et d'analyser une situation historique ou géographique en s'appuyant sur l'étude d'un dossier de trois à cinq documents de nature variée.

Il répond à une série de questions qui visent à évaluer ses compétences à :

- repérer et relever des informations dans une documentation ;
- établir des relations entre les documents ;
- utiliser des connaissances sur le programme.

Ces questions, qui ne peuvent se réduire à une demande de définitions, permettant au candidat de faire la preuve qu'il maîtrise les méthodes d'analyse des documents et qu'il sait en tirer parti pour comprendre une situation historique ou géographique. Il élabore ensuite une courte synthèse intégrant les éléments apportés par le dossier et ses connaissances.

Les documents constituent un ensemble cohérent qui permet une véritable mise en relation. La cohérence réside dans la situation envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(nt).

La synthèse consiste en un texte rédigé qui peut être accompagné par une carte, un croquis ou un schéma à l'initiative du candidat ou en réponse à une question expressément formulée.

# 2. CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation : deux situations d'évaluation en histoire fondées sur un sujet accompagné de documents et deux situations d'évaluation en géographie.

#### **♦** Objectifs

Les différentes situations d'évaluation visent à évaluer les compétences du candidat à :

- repérer et relever des informations dans un ensemble de trois à cinq documents,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme.
- élaborer une courte synthèse intégrant les informations apportées par les documents proposés et ses connaissances.

#### **♦ Modalités**

Les quatre situations d'évaluation portent chacune sur des sujets d'étude différents, se rapportant au programme de terminale du baccalauréat professionnel. Chaque situation est écrite et dure (environ) deux heures.

Les documents servant de supports aux différentes situations d'évaluation constituent des ensembles cohérents permettant une mise en relation. La cohérence réside dans la situation historique ou géographique envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(nt).

Deux des quatre situations d'évaluation doivent donner lieu à la réalisation d'un croquis ou d'un schéma.

La synthèse demandée comporte une vingtaine de lignes : elle est guidée par un plan indicatif ou un questionnement.

# ÉPREUVE E6 : ÉDUCATION ARTISTIQUE – ARTS APPLIQUES Unité U6

# 1. FINALITES ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'évaluation a pour objet de vérifier que le candidat sait utiliser des méthodes d'analyse et sait communiquer en utilisant le vocabulaire plastique et graphique.

Elle permet également de s'assurer que le candidat sait mobiliser ses connaissances relatives à l'esthétique du produit, à la production artistique et son implication dans l'environnement contemporain et historique.

# 2. MODES D'EVALUATION

Coefficient 1

L'évaluation porte sur les compétences définies par le programme-référentiel, en relation directe ou indirecte avec le champ professionnel concerné.

# **2.1. Épreuve ponctuelle :** évaluation écrite et graphique, d'une durée de 3 heures

Cette épreuve comporte une analyse formelle et stylistique des éléments présentés dans un dossier comportant quelques planches documentaires (images/textes).

Elle se complète d'une recherche personnelle effectuée par le candidat à partir de l'analyse du dossier documentaire, en fonction d'une demande précise et/ou d'un cahier des charges.

L'analyse implique un relevé documentaire sélectif assorti d'annotations.

Le contenu de l'analyse peut porter sur la comparaison entre l'organisation plastique et l'organisation fonctionnelle d'un ou plusieurs objets (ou supports), ou sur la mise en relation des éléments représentés avec leur contexte historique et artistique.

La recherche porte sur un problème appartenant à l'un des domaines des arts appliqués. Elle doit être présentée sous forme d'esquisse(s) graphique(s) et/ou colorée(s) assortie(s) d'un commentaire écrit, justifiant les choix effectués par le candidat.

Un jury académique composé de professeurs de la discipline procède à la correction et la notation de l'épreuve.

#### 2.2. Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte trois situations d'évaluation organisées au cours de la formation.

Les trois situations comportent 1 à 2 séances de 2 heures et sont affectées chacune d'un coefficient particulier :

- première situation d'évaluation : coefficient 1
- deuxième situation d'évaluation : coefficient 2
- troisième situation d'évaluation : coefficient 2

La note finale sur vingt proposée au jury pour cette épreuve est obtenue en divisant par 5 le total des notes relatives aux trois évaluations.

# ♦ Première situation d'évaluation

L'évaluation de cette première situation porte sur la mise en œuvre des compétences suivantes :

- analyser les relations entre les constituants plastiques et les éléments fonctionnels d'un produit d'art appliqué (relations formes, matière, couleurs/fonctions)
- mettre en œuvre des principes d'organisation
- mettre en œuvre et maîtriser des outils et des techniques imposées

Les éléments et les données sont imposés.

L'évaluation de cette deuxième situation porte sur la mise en œuvre des compétences suivantes :

- traduire plastiquement les observations concernant les données du réel ;
- analyser des produits d'art appliqué à l'industrie et à l'artisanat ;

- rendre compte plastiquement des relations entre les constituants plastiques et les éléments fonctionnels d'un produit d'art appliqué (relations formes, matière, couleurs/fonctions) ;
- sélectionner, transférer et adapter des éléments pour répondre à un problème d'art appliqué dans le respect d'un cahier des charges ou des contraintes imposées ;
- maîtriser des techniques appropriées à la traduction des réponses données au problème d'art appliqué imposé.

Un dossier documentaire et un cahier des charges sont imposés. Néanmoins, le candidat doit sélectionner des documents et/ou des éléments dans les sources documentaires proposées. Il doit également faire un choix en ce qui concerne la mise en œuvre d'outils et de techniques pour communiquer son projet.

# ◆ Troisième situation d'évaluation

L'évaluation de cette troisième situation porte sur la mise en œuvre des compétences suivantes

- identifier une production artistique et repérer son implication dans son environnement culturel, spécialement dans celui du cadre de vie, de la fabrication industrielle ou artisanale ou de la communication visuelle ;
- situer un produit, un support de communication, un espace construit dans un environnement artistique et culturel de son époque ;
- évaluer la qualité esthétique d'un produit.

Le problème est imposé ainsi que l'objet d'étude, en revanche, les références (images et textes) sont proposées, le candidat sélectionne des documents ou des éléments documentaires en fonction de son analyse personnelle et de son argumentaire.

# E7: ÉPREUVE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Coefficient 1 Unité U7

# Évaluation ponctuelle et par contrôle en cours de formation

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 11 juillet 2005 modifié relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles et la note de service n° 2005-179 du 4 novembre 2005 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

# ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE

UF

# Épreuve orale d'une durée de 20 minutes précédée d'un temps de préparation de 20 minutes.

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue de communication courante et à s'exprimer de manière intelligible sur un sujet d'ordre général.

L'épreuve prend appui sur un document écrit, authentique, portant sur des questions actuelles de société et pouvant comporter des éléments iconographiques. Il ne s'agit en aucun cas d'un document technique.

Le candidat peut présenter une liste de huit textes au minimum, représentant un ensemble d'une dizaine de pages. Pour les candidats qui ont suivi l'enseignement facultatif de langue vivante, cette liste doit être validée par le professeur et le chef d'établissement. En l'absence de liste, l'examinateur propose plusieurs documents au choix du candidat.

Le candidat présente le document et en dégage les éléments essentiels. Cette présentation est suivie d'un entretien portant sur le sujet abordé dans le document. L'entretien peut être élargi et porter sur le projet personnel du candidat.

# Précisions concernant l'épreuve facultative d'arabe.

Les documents sont rédigés en arabe standard, sans signes vocaliques, conformément à l'usage. Ils peuvent comporter des éléments en arabe dialectal (caricatures, dialogue ou extrait d'entretien publié dans la presse par exemple).

Au cours de l'entretien, l'examinateur peut demander la lecture oralisée d'un bref passage et sa traduction.

Le candidat peut s'exprimer dans le registre de son choix : arabe standard, ou arabe "moyen". L'arabe standard, appelé aussi littéral, correspond à l'usage "soutenu" de la langue, par référence à son usage écrit. L'arabe dit moyen comporte des tournures et expressions dialectales. Il doit être compris par tout interlocuteur arabophone. On n'acceptera du candidat aucune forme de sabir, qui consiste à introduire massivement un lexique étranger plus ou moins arabisé.

# ANNEXE III PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

(BO spécial n° 2 du 19 février 2009)

Les périodes de formation en milieu professionnel se déroulent dans une ou des entreprises définies par le référentiel d'activités professionnelles accueillant des professionnels très qualifiés (**boulanger pâtissier**). Ces entreprises d'accueil répondent aux exigences de la formation de tout candidat aux épreuves du baccalauréat professionnel « boulanger – pâtissier ».

#### - Objectifs de la formation en milieu professionnel

En milieu professionnel, l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de formation continue doit conforter et mettre en œuvre ses compétences en les adaptant au contexte professionnel et acquérir de nouveaux savoir-faire. Il est amené à prouver sa capacité à s'intégrer à une équipe et à réaliser des tâches sous la responsabilité du tuteur ou du maître d'apprentissage. La formation en milieu professionnel doit permettre :

- de compléter la formation dispensée dans le cadre du lycée professionnel ;
- d'acquérir rapidité et dextérité gestuelles ;
- d'utiliser des matériels performants ;
- d'analyser les situations professionnelles réelles ;
- de s'adapter aux diverses formes de transformation, de production ou de service ;
- d'apprécier les différents courants techniques et d'en dégager les principes technologiques essentiels ;
- d'être, dans le respect des dispositions définies par le référentiel, le lieu de certification prévu dans le cadre du contrôle en cours de formation ou celui de la possibilité d'y trouver matière à l'élaboration du dossier du projet professionnel de la sous unité de certification U32.

Le tuteur ou le maître d'apprentissage contribue en outre à leur formation en parfaite collaboration avec l'équipe pédagogique du centre de formation, qui veille à assurer la complémentarité des savoirs et des savoir-faire entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil.

# - Organisation des périodes de formation en milieu professionnel

Toute l'équipe pédagogique est concernée par l'organisation et le suivi des périodes de formation en milieu professionnel.

#### Voie scolaire

a) Sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à la recherche des entreprises d'accueil (circulaire 2000-095 du 26 juin 2000 relative à l'encadrement des périodes en entreprise. BO n° 25 du 29 juin 2000)

L'équipe veille, durant le cursus de formation scolaire, au déroulement des périodes dans au moins deux établissements, l'un du secteur traditionnel l'autre en moyenne ou grande distribution.

b) La durée totale de 22 semaines (incluant celles nécessaires à la validation du diplôme de niveau V lorsqu'il est préparé dans le cadre du cycle en trois ans) s'organise durant le cycle scolaire de 3 ans de formation au baccalauréat professionnel.

« La répartition annuelle de ces périodes relève de l'autonomie des établissements. Cependant, la durée globale de la PFMP ne peut être partagée en plus de six périodes et la durée de chaque période ne peut être inférieure à trois semaines » (extrait de l'article 6 de l'arrêté relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel). Cette répartition doit prendre en compte à minima les durées de PFMP relatives à la certification intermédiaire (6 semaines dans le cadre du BEP, 8 semaines dans le cadre du CAP).

En concertation avec les milieux professionnels, le choix des dates, au sein du cursus scolaire, est laissé à l'initiative des établissements pour tenir compte des conditions locales.

- c) La formation dispensée en entreprise se déroule sous la responsabilité du chef d'établissement sur la base d'une convention, établie entre l'établissement d'enseignement et les entreprises, conformément à la convention type (définie par la note de service n° 2008-176 du 24-12-2008 Bulletin officiel n° 2 du 8 janvier 2009 Formation en milieu professionnel : Convention-type pour les élèves de lycée professionnel). L'annexe pédagogique de la convention est établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) tuteur(s) (modes de relations à établir, types d'activités, objectifs et contenus de formation).
- d) Chaque période donne lieu, à l'occasion d'une visite dans l'entreprise, à l'élaboration d'un bilan individuel établi conjointement par le tuteur et un ou des membres de l'équipe pédagogique. Ce bilan indique la nature des activités réalisées en lien avec les compétences visées et négociées entre l'établissement de formation et l'entreprise.

Des attestations pour chaque période permettent de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel (durée, secteur d'activité).

Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces, ne pourra pas faire valider la sous unité U32.

#### Voie de l'apprentissage

La formation se déroule en milieu professionnel en cohérence avec les objectifs de formation et dans un centre de formation d'apprentis. Elle fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du code du travail.

La durée de la formation en milieu professionnel est équivalente à la durée du temps passé en entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage.

L'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis présente au maître d'apprentissage formateur les objectifs de la formation et définit les modalités de suivi.

Au terme des périodes de formation, l'apprenti constitue un dossier conformément à la définition de l'épreuve U32.

# Voie de la formation professionnelle continue

a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La formation se déroule en milieu professionnel, en cohérence avec les objectifs de formation, et dans un centre de formation continue.

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de la formation dispensée dans le centre de formation continue.

Au terme de sa formation, le candidat constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour les candidats scolaires (cf. supra).

# b) Candidat en situation de perfectionnement

Le certificat de stage est remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans des activités relevant de la fabrication de produits de boucherie et de charcuterie traiteur en qualité de salarié à temps plein, pendant six mois au moins au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Le candidat présente par écrit ses activités dans le même esprit qui préside à l'élaboration du dossier pour les autres candidats.

Les modalités de constitution et de remise de ce dossier sont identiques à celles des candidats scolaires, apprentis ou en formation professionnelle continue visés au 3.1.

# Candidat qui se présente au titre de trois années d'expérience professionnelle

Ce candidat constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour les candidats de la formation professionnelle continue en situation de perfectionnement visés ci-dessus au paragraphe b).

#### Candidat positionné

Pour le candidat en situation de positionnement, cette durée ne peut être inférieure à :

- 14 semaines pour les candidats issus de la voie scolaire
- 8 semaines pour les candidats issus de la voie de la formation professionnelle continue.

   (positionnement prepagé dans les mêmes conditions que calles définies par l'orrêté du Continue.)

(positionnement prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation au baccalauréat professionnel, brevet professionnel et brevet de technicien supérieur).

# ANNEXE IV TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES ET D'UNITÉS

# Baccalauréat professionnel Métiers de l'alimentation Domaine sectoriel « boulangerie pâtisserie » « pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie » (arrêté du 3 septembre 1997)

(arrêté du 3 septembre 1997) Dernière session : 2010 Baccalauréat professionnel boulanger - pâtissier défini par le présent arrêté 1ère session : 2011

Dernière session : 2010			
Épreuves	Unités	Épreuves	Unités
E1 - Épreuve technologique et scientifique	U1		
Sous épreuve A1 : technologie	U11	_,	
Sous épreuve B1 : sciences appliquées	U12	E1 – Épreuve technologique et scientifique (1)	U1
Sous épreuve C1 : techniques de fabrication	U13		
		E2 – Épreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel	U2
E2 - Épreuve de gestion	U2	E.3 – Épreuve de gestion appliquée	U3
Sous épreuve A2 : techniques de gestion, environnement économique et juridique	U21	Sous-épreuve E31 : Environnement économique, juridique et management	U31
Sous épreuve B2 : mathématiques	U22	Sous-épreuve E33 : Mathématiques	U33
E3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	U3	E32 – Projet professionnel	U32
E4 - Épreuve de langue vivante	U4	E4 - Épreuve de langue vivante	U4
E5 - Épreuve de Français – Histoire Géographie	U5	E5 - Épreuve de Français – Histoire Géographie	U5
Sous-épreuve A5 : Français	U51	- Français	U51
Sous épreuve B5 : Histoire - Géographie	U52	- Histoire -Géographie	U52
<b>E6</b> - Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués	U6	<b>E6</b> - Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués	U6
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7
Épreuve facultative de langue vivante	UF1	Epreuve facultative de langue vivante	UF1
Épreuve facultative d'hygiène- prévention-secourisme	UF2		

<sup>(1) &</sup>lt;u>En forme globale</u>, la note à l'unité U.1 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux unités U.11 et U.12 définies par l'arrêté du 3 septembre 1997, affectées de leur coefficient.

<sup>&</sup>lt;u>En forme progressive</u>, la note à l'unité U.1 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues aux unités U.11 et U.12 définies par l'arrêté du 3 septembre 1997, affectées de leur coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).